

Université Abderrahmane MIRA-BEJAIA



Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences de gestion

Mémoire de fin de cycle
En vue de l'obtention du diplôme de master en Sciences de Gestion

Spécialité : Entrepreneuriat

Thème

Entrepreneuriat social

Cas d'étude : le mouvement associatif de la wilaya de Bejaïa

Présenté par :

M^{er} AREZKI Karim

M^{elle} BENYAHIA Karima

Encadré par : M^{eme}.KASRI Souad

Examinatrice : M^{eme} Kirouane

Présidente : M^{eme} Messaoudi

Promotion : 2017-2018

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous remercions Dieu tout puissant qui nous a gardés en bonne santé afin de réaliser ce travail.

Nous tenons à présenter nos vifs et sincères remerciements à notre promotrice M^{me} KASRI Souad pour son suivi, ainsi que sa disponibilité tout au long de l'élaboration de notre travail.

Nous présentons aussi nos vifs remerciements aux responsables des associations qui ont accepté de collaborer avec nous et de répondre à notre questionnaire d'enquête.

Nous voudrions, ensuite, remercier tous les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail.

Que tous ceux que nous n'avons pas cités, trouvent ici, l'expression de nos profondes reconnaissances.

Karim & Karima

Dédicace

Je tiens à dédier ce mémoire :

A mes très chères parents, en témoignage et en gratitude de leurs dévouement, de leurs soutien permanent durant toutes mes années d'études, leurs sacrifices illimités, leurs réconfort moral, eux qui ont consenti tant d'effort pour mon éducation, mon instruction et pour me voir réussir, pour tout cela et pour ce qui ne peut être dit, mes affectations sans limite.

A mes chers frères et chères sœurs.

A toute ma famille.

A mon binôme Karim.

A mes chères amies Katia, Katia et Binou.....pour tous les moments de joies et de peines qu'on a vécu ensemble.

BENYAHIA Karima

Dédicace

Je tiens à dédier ce mémoire :

A mes très chères parents, en témoignage et en gratitude de leurs dévouement, de leurs soutien permanent durant toutes mes années d'études, leurs sacrifices illimités, leurs réconfort moral, eux qui ont consenti tant d'effort pour mon éducation, mon instruction et pour me voir réussir, pour tout cela et pour ce qui ne peut être dit, mes affectations sans limite.

A mes chers frères et chères sœurs. Bilal, Malika, Sabrina.

A toute ma famille.

A Djohra

A mon binôme Karima

A mes chères amies Jugurtha, Brahim, Lyes, Nassim, Mourad, Riad, Katia amie h206 Adel, Rabah,.....pour tous les moments de joies et de peines qu'on a vécu ensemble.

AREZKI KARİM

SOMMAIRE

Remerciement

Dédicaces

Liste des abréviations

Introduction générale

Chapitre I : Cadre théorique de l'entrepreneuriat social

Section I : Entrepreneur et entrepreneuriat : Approche théorique

Section II : L'entrepreneuriat social

Chapitre II : Etat des lieux des associations en Algérie

Section I : Généralités sur les associations

Section II : Champs d'intervention des associations

Chapitre III : Présentation du Mouvement associatif à Bejaia

Section I : Cadre méthodologique

Section II : Etat des lieux des associations

Conclusion

Bibliographies

Liste des tableaux

Liste des figures

Annexes

SOMMAIRE

Remerciement

Dédicaces

Liste des abréviations

Introduction générale

Chapitre I : Cadre théorique de l'entrepreneuriat social

Section I : Entrepreneur et entrepreneuriat : Approche théorique

Section II : L'entrepreneuriat social

Chapitre II : Etat des lieux des associations en Algérie

Section I : Généralités sur les associations

Section II : Champs d'intervention des associations

Chapitre III : Présentation du Mouvement associatif à Bejaia

Section I : Cadre méthodologique

Section II : Etat des lieux des associations

Conclusion

Bibliographies

Liste des tableaux

Liste des figures

Annexes

Liste des abréviations :

GEM : Global Entrepreneurship Monitor.

SAS : Section Administrative Spécialisée.

ONG : Organisations Gouvernementales et non-Gouvernementales.

ES : Entrepreneuriat Social.

SEF : Social Economy Europe.

ESS : Economie Sociale et Solitaire.

CMAF : Coopératives, Mutuelles Associations et Fondations.

SA : Société Anonyme.

SARL : Société à Responsabilité Limitée.

RSE : Responsabilité Sociale des Entreprise.

DSL : Développement Social Local.

BAC : Brevet Académique

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.

CNAC : Caisse Nationale d'Assurances-Chômage.

ANGEM : Agence Nationale du Gestion du Micro Crédit.

DAS : Direction de l'Action Sociale.

DJS : Direction de la Jeunesse et de Sport.

DRAG : Direction Régionale des Affaires Générales.

ZAC : Zone d'activité Commerciale.

CA : Conseil d'Administration.

RH : Ressources Humaines.

PIB : produit intérieure brute .

Introduction générale

Introduction

Ces dernières années, se développe partout dans le monde une nouvelle manière d'entreprendre, qui conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale, et qui ouvre des voies prometteuses dans le combat contre les problèmes majeurs de nos sociétés : l'entrepreneuriat social, le phénomène, mondial, semble dessiner un nouveau modèle, hétérogène, qui emprunte à la fois au secteur « non profit » traditionnel et aux pratiques du « business » ancrées sur le marché, afin d'apporter des réponses nouvelles et durables aux problèmes sociaux et environnementaux.

A l'heure de la crise financière mondiale, de la montée du chômage et de l'exclusion, de la persistance de la pauvreté, du changement climatique, des catastrophes naturelles et humanitaires, l'entrepreneuriat social semble donc plus que jamais d'actualité. Innovantes apportées par des entrepreneurs sociaux, dont les exemples les plus probants et les plus connus sont ceux du miro crédit ou encore du commerce équitable, donne une nouvelle perspective d'avenir à la lutte contre les problèmes sociaux.

Fort de son développement et d'exemples de réussite dans la pratique, le concept d'entrepreneuriat social a commencé à être, depuis une vingtaine d'année, un objet d'étude du monde académique et des acteurs du mouvement. Aussi, même s'il peut renvoyer à des réalités plus anciennes, l'entrepreneuriat social fait figure de notion en émergence ; et la recherche à son sujet s'inscrit souvent au croisement des cadres théoriques du « management non profit » et de l'entrepreneuriat.

Comme toute notion jeune, ses contours sont encore mal définis le terme a souvent été employé pour désigner des choses stratégiques pour gagner ses propres revenus, ou encore des attitudes socialement responsables d'entrepreneurs classiques.

La certaine confusion qui règne autour du concept et le caractère relativement nouveau de la recherche dans le domaine justifient donc, aussi, l'intérêt que l'on souhaite y porter dans ce mémoire.

Mais si un consensus sur les délimitations de l'entrepreneuriat social n'est toujours pas acquis, il n'en reste pas moins que, pour tous les auteurs ou acteurs, l'entrepreneuriat social apparaît comme un nouveau paradigme dans le secteur de l'économie sociale ou « non profit sector ». Le concept d'entrepreneuriat social associe deux termes qui sont traditionnellement jugés comme contradictoires : l'entrepreneuriat et le social. Le bon sens conduit en effet à

penser, que l'entreprise, intrinsèquement destinée à gagner des profits, n'est pas la mieux placée pour remplir une mission sociale. Ainsi, l'expression même d'« entrepreneuriat social ».

L'entrepreneuriat social apporte des réponses innovantes à des problèmes que les gouvernements, les institutions publiques ou les organismes de charité échouent à résoudre depuis bien longtemps. Dans son rapport sur le développement dans le monde 2012, la Banque Mondiale estime qu'un quart de la population mondiale a moins d'1,25 dollar par jour pour vivre, qu'1,6 milliard de personnes n'a pas l'électricité et qu'un milliard n'a pas accès à l'eau potable.¹

En Algérie, le mouvement associatif est un phénomène relativement récent et très peu analysée, particulièrement durant la période coloniale qui est de surcroît, et riche d'enseignements notamment dans les modalités d'action et de mobilisation social, culturel, et de demande civil à l'Etat. Ainsi l'expérience de l'espace associatif algérien durant cette époque a pu préparer des conditions d'émergence d'un véritable mouvement associatif en réponse aux attentes du mouvement de libération national. Schématiquement l'Algérie est passée par trois (03) grandes périodes : phase d'enthousiasme (1990 à 1993), et de méfiance (1993 à 1999) et phase de maturité (1999 à nos jours).

A la fin des années 80, et depuis la promulgation de la loi de 04decembre 1990, l'Algérie s'est dotée de nombreuses associations à travers tout le pays. Plus de 1000 associations nationales et 88.000 associations locales ont été recensées jusqu'au 25 août 2011, a indiqué, le Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. M. Ould Kablia a précisé encore que ces associations « n'activaient pas toutes effectivement », en affirmant que le nouveau texte permettra d'assainir la scène associative².

Parmi ces associations, 208 activent dans le domaine professionnel, 146 dans la santé, 142 dans les arts et la culture, 130 dans la jeunesse et les sports, 48 dans les sciences et technologies et 23 dans le domaine de la promotion de la femme. Neuf (09) associations ont pour champ d'activité la famille révolutionnaire, a ajouté le ministre.

¹ BANQUE MONDIALE (2010), *Rapport sur le développement dans le monde (Abrégé version préliminaire destinée à la Presse)*, Banque Mondiale, p.8.

² Journal officiel ; <https://www.liberte-algerie.com/actualite/daho-ould-kablia-evoque-les-echeances.visite-le-04/2018>

Concernant les associations locales, on relève, selon les propos du même Ministre 19.568 associations de quartier, 15.035 de parents d'élèves, 14.774 associations religieuses et 14.365 associations sportive.

De sa part, la wilaya de Bejaia, compte à présent des associations culturelles, sportives, religieuses, et de l'assistance sociale. Ce qui caractérise ses organisations est leur but non lucratif qui est par contre d'ordre social et d'intérêt général. On constate que la ville de Bejaia est suffisamment dotée de ce genre d'organismes, c'est une potentialité qui offre une identité à la région notamment par l'organisation d'activités culturelles, des rencontres internationales, des festivités, etc.

Le mouvement associatif au niveau de cette wilaya enregistre une dynamique remarquable du fait du nombre important des associations existants qui avoisine 5010 associations. Environ 5,3 % de la population soit plus de 50000 personnes étaient engagées dans des activités d'entrepreneuriat sociale a Bejaia³.

Alors, c'est en référence aux travaux de recherches sur l'entrepreneuriat sociale et sur le mouvement associatif de la willaya de Bejaia et sur notre enquête de terrain au pré de notre échantillon d'associations que nous allons tenter de répondre à notre questionnement formulé comme suit :

Quelles sont les valeurs créatrices du mouvement associatif dans la wilaya de Bejaia ?

De cette question principale, un ensemble de questions secondaire découlent :

1. quelle est la situation des associations dans la wilaya de Bejaia ?
2. quelle est l'importance de l'entrepreneuriat sociale de la wilaya de Bejaia ?

Pour répondre à notre questionnement, nous avons émis les hypothèses suivantes :

1^{ème} hypothèse :

La wilaya de Bejaia bénéficierait d'un environnement socioculturel favorable, riche en traditions organisationnelles (tajmaat) et de formes de solidarité (Touiza) favorables à la création de structures associatives.

³ Données de la direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) 2018.

2^{ème} hypothèse :

Les associations constitueraient un vecteur de changement social, et d'intervention dans un processus de développement locale.

Pour mener à terme notre recherche, nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres

Dans un premier lieu nous avons rappelé des concepts de base liés à l'entrepreneuriat en générale et l'entrepreneuriat social en particulier.

Dans un deuxième lieu, nous nous sommes intéressés aux associations notamment en Algérie, et leurs organisations.

Dans un troisième lieu, nous avons abordé le terrain et ce en deux temps.

- Dans un premier des entretiens afin de récolter les données liées à la situation des associations à Bejaia
- Dans un deuxième une enquête de terrain à base d'un questionnaire au près d'un échantillon de 30 association a fait l'objet.

Chapitre 1

Introduction

Dans nos jours, l'entrepreneuriat joue un rôle très important et même on peut dire un rôle de premier plan dans le développement économique, et la chose la plus importante c'est la création de nouveaux emplois.

Parlant de l'entrepreneuriat social, on peut dire que ce dernier joue un rôle particulièrement important par la recherche et la mise en œuvre de solutions innovantes répondant à des problèmes sociaux, tout en mobilisant les citoyens dans ce processus.

Ce premier chapitre comporte deux sections, dont la première qui sera consacrée à un cadre théorique de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur. Alors que la deuxième section traitera sur la compréhension de concept de l'entrepreneuriat social.

Section 1 : Entrepreneur et entrepreneuriat : Approche théorique

Cette section, est consacrée aux différentes définitions des deux concepts de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur proposées par les différents auteurs. Ainsi l'importance et l'impact de l'entrepreneuriat et un survol de quelques écoles de pensée, et nous présentons aussi dans un deuxième temps les caractéristiques et les approches de l'entrepreneur.

1.1 Concept de base de l'entrepreneuriat

1.1.1 Définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe qui au cours du temps a pris plusieurs significations. Plusieurs auteurs et chercheurs dans ce domaine ont essayé d'apporter une définition pour ce concept. Parmi ces auteurs nous citons quelques-uns dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Quelques définitions de l'entrepreneuriat

Auteurs	Définitions
Bygrave et Hofer (1991, p.14)	« Un entrepreneur est une personne qui perçoit une opportunité et qui crée une organisation pour la poursuivre ».
Filion (1991)	« C'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ».

	<i>ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise ».</i>
Gartner (1993)	<i>« L'entrepreneuriat est un processus d'organisation qui conduit à la création d'une nouvelle organisation ».</i>
Timmons (1994, p.7)	<i>« L'entrepreneuriat est le processus qui consiste à créer ou saisir une opportunité et à la poursuivre selon les ressources actuellement contrôlées ».</i>
Filion (1997, p.56)	<i>L'entrepreneuriat est « le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs : leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales ».</i>
Valéau (2007)	<i>« L'entrepreneuriat peut être défini comme un ensemble d'activités associées à la création et au développement d'une entreprise ».</i>

Source : Figure réalisée par nos soins d'après les définitions des différents auteurs.

Nos recherches sur l'entrepreneuriat se focalisent sur le processus et l'individu et la relation. Donc on peut dire que l'entrepreneuriat est un processus organisationnel dirigé par un ou plusieurs individus afin de créer et de développer une entreprise.

L'entrepreneuriat peut être défini comme un processus de poursuite d'opportunités associant un ou plusieurs individus, se nourrissant de relations avec l'environnement, conduisant à l'émergence d'une organisation et débouchant sur la création de valeur.⁴

⁴ FAYOLLE Alain, introduction à l'entrepreneuriat, Ed:Dunod, Paris, 2005, P.12

1.1.2 Survol de quelques écoles de pensée en entrepreneuriat

Selon Global Entrepreneurship Monitor (G.E.M) (2000)⁵ : « l'entrepreneuriat est un concept difficile à définir, car les entrepreneurs et les activités entrepreneuriales ne sont guère aisés à identifier, et que le concept est complexe, équivoque et vague ».

Selon Verstraete (2000)⁶, le concept d'entrepreneuriat est complexe pour être réduit à une simple définition et son intelligibilité nécessitant une modélisation.

Les difficultés rencontrées dans la définition de l'entrepreneuriat se retrouvent aussi dans les différentes approches de l'étude de l'entrepreneuriat.

1.1.2.1 L'école des « grands hommes »

Tel que mentionné dans Cunningham et Lischeron, l'entrepreneuriat est lié au leadership. Selon cette école, les grands entrepreneurs sont des êtres exceptionnels, intuitifs, à l'instinct inné, qui sont aussi de grands leaders et ont besoin des qualités de leadership pour réussir (capacité de présenter ses idées, ses visions, habilités intuitives pour bien « sentir » les problèmes, instinct, etc.). Nous pouvons conclure qu'il existe pour les défenseurs de cette école, une personnalité « entrepreneur inné » qui émerge en dépit d'un environnement ou d'une culture non propice au développement de l'esprit d'entreprise.

1.1.2.2 L'école des caractéristiques psychologiques

Elle met l'accent sur les caractéristiques personnelles et les valeurs propres aux entrepreneurs. A la différence de l'école des grands hommes, cette école articule son originalité autour des caractéristiques psychologiques de l'entrepreneur telles que les attitudes, les besoins. Les défenseurs de cette école croient que certains besoins et valeurs individuelles sont les conditions préliminaires nécessaires à l'entrepreneuriat.

1.1.2.3 L'école classique

Parmi les principaux précurseurs de la théorie des organisations, apparaissent le français FAYOL et l'américain TAYLOR, et l'allemand WEBER. Tous les trois sont considérés comme fondateurs de ce qu'on a coutume d'appeler « l'école classique du management » et leurs idées ont été largement mises en pratique dans les entreprises.

Elle s'intéresse principalement à la création de nouvelle organisation. Sa définition de l'entrepreneuriat inclut des éléments de créativité, d'innovation, de risque. L'approche est plus centrée sur l'action de faire (réaliser de nouvelles combinaisons) plutôt que de posséder une entreprise, et sur l'exploitation d'une opportunité. Cette école note aussi que la

⁵G.E.M rapport exécutif, 2000

⁶T. Verstraete 2000, Entrepreneuriat et Sciences de Gestion, Habilitation à Diriger des Recherches, Lille, http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr_tv.pdf

créativité est généralement associée à des comportements individualistes et que le créateur est motivé par des besoins très personnels.

1.1.2.4 L'école du leadership

Elle recommande, pour l'entrepreneur, des capacités à adapter leur style aux besoins des autres : ce sont des leaders⁷. L'entrepreneur joue donc un rôle dans la motivation, la direction et la conduite de son personnel. Il sait animer ses équipes, s'adapter à leurs besoins et les conduire vers la réalisation des objectifs.

1.1.2.5 L'école du management

Dont Stevenson et Gumpert (1985)⁸, Churchill et Lewis (1983)⁹ et Lefebvre (1991)¹⁰ seraient de bons exemples, regardent les qualités nécessaires à l'entrepreneur pour, d'une part, bien gérer la croissance de sa nouvelle entreprise (planification, organisation, budget) et d'autre part, faire en sorte que des gens le suivent dans sa vision (motivation des autres).

1.1.2.6 L'école de l'intrapreneurship

L'entrepreneuriat, en tant que développement d'« unités indépendantes pour créer de nouveaux marchés et de nouveaux produits » (Fayolle, 1999)¹¹, permet aux entreprises d'innover, de se développer et de diversifier leurs activités dans d'autres domaines. Les compétences entrepreneuriales peuvent ainsi être utilisées avec profit dans les organisations existantes.

A partir de la présentation des différentes écoles de pensée sur l'entrepreneuriat, il n'existe pas une définition unique de l'entrepreneur ni une caractéristique principale. Chaque positionnement théorique fournit une information principale pour la compréhension de l'entrepreneur.

Le tableau ci-dessous résume les postulats de chaque école sur une échelle de valeur, allant de l'inné à l'acquis selon l'importance que chacune d'elle accorde à l'un des pôles de cette échelle.

⁷Merrill et Sedgwick (1994), Whiford (1995), Fillion (1998) et Osborne (1991) présente plusieurs des façons utilisées par les entrepreneurs pour mettre en pratique leur leadership et les difficultés personnelles qu'ils rencontrent dans ce domaine. Cité par Jacques Baronet (2006)

⁸Cité par K. Randerson, A. Fayolle (2010, PP.4) dans : « Management Entrepreneurial et Orientation Entrepreneuriale : Deux concepts aussi différents ? ». Cahiers de recherche n 2010-04 E4. <halshs-00526761>

⁹Neil C. Churchill & Virginia L. Lewis (1983) in The Five Stages of Small Business Growth <http://hbr.org/1983/05/the-five-stages-of-small-business-growth/ar/1>

¹⁰Cité par Jacques Baronet (2006) dans : « L'entrepreneuriat, un champ à la recherche d'une définition. Une revue sélective de la littérature sur l'entrepreneuriat »

¹¹A. Fayolle (2009), « Editorial », in Revue de l'Entrepreneuriat, Vol.8, N°1, pp. I-III.

Tableau 2 : synthèse des postulats des écoles (Cunningham et Lischeron, 1991)

Modèle Entrepreneurial	Proposition Principale	Hypothèse en matière de formation et d'accompagnement	Comportement et qualités	Situation
Ecole des «grands hommes »	L'entrepreneur possède une capacité intuitive, un sixième sens et des traits de caractère et d'instincts avec lequel il est né	Sans cette intuition innée, l'entrepreneur ressemblerait au commun des mortels	Intuition, vigueur, énergie, persistance	Start –up
Ecole des caractéristiques psychologiques	L'entrepreneur possède des valeurs, des attitudes et des besoins uniques qui le conduisent	Les personnes se comportent-en accord avec leurs valeurs	Valeurs personnelles, prise de risques, réalisation de soi	Start –up
Ecole classique	La caractéristique principale du comportement entrepreneurial est l'innovation	L'aspect critique de l'entrepreneurship est les processus de faire plutôt que de posséder	Innovation, créativité et recherche	Start -up et croissance primaire
Ecole du Management	Les entrepreneurs sont les organisateurs d'une nouvelle activité économique. Ce sont des personnes qui organisent du management et qui assurent les	Les entrepreneurs peuvent être formés dans les fonctions techniques	Organisation, capitalisation, budgétisation	Croissance primaire et maturité

	risques.			
Ecole du Leadership	Les entrepreneurs sont des leaders. Ils ont la capacité d'adapter leur style aux besoins des gens. Un entrepreneur ne peut pas atteindre ses buts tout seul, il dépend d'autres Personnes	Motivation, directif, leader	Croissance primaire et maturité	Croissance primaire et maturité
Ecole de l'intrapreneuriat	les compétences entrepreneuriales peuvent être utiles dans une organisation existante. L'intrapreneurship est le développement d'unités indépendantes créatrices de nouveaux marchés	Les organisations ont besoin de s'adapter pour suivre : les activités entrepreneuriales mènent la croissance de l'organisation et les entrepreneurs deviennent des managers	Détecteur d'opportunités	Maturité et Changement

Source : Moussa-Mouloungui (2012, P. 11)¹².

Dans la présentation synthétisée de Cunningham et Lischeron (1991)¹³, quatre objets d'analyse peuvent se dégager constituant autant de perspectives grâce auxquelles la dynamique entrepreneuriale peut être observée. Chaque niveau d'analyse catégorise l'intérêt accordé par chaque école :

- **L'individu** : école des « grands hommes » et école des caractéristiques psychologiques.
- **Les opportunités (capacité à détecter et les exploiter)** : école classique.
- **L'action et la gestion** : école du management et école du leadership.
- **Le contexte d'action entrepreneuriale** : école de l'intrepreneuriat.

¹²Thèse doctorat : Moussa-Mouloungui (2012) « processus de transformation des intentions en actions entrepreneuriales »

¹³Cunningham, Lischeron, (1991) "Defining entrepreneurship", *Journal of Small Business Management*, p. 6.

Les recherches dans le domaine de l'entrepreneuriat ont connu trois grandes tendances que l'on peut distinguer dans l'axe du temps.

1.1.3 Importance de l'entrepreneuriat

L'importante place qu'occupe l'entrepreneuriat dans les recherches et les politiques économiques revient essentiellement aux intérêts qu'il apporte à l'économie et à la société.

1.1.3.1 Entrepreneuriat et croissance économique

L'activité entrepreneuriale n'a pas pu être un effet direct sur la croissance économique mais l'accélère, grâce à la présence d'une population nombreuse d'individus entrepreneurs¹⁴ et ce résultat était prouvé par une étude de GEM : Global Entrepreneurship Monitor¹⁵ qui a proposé un modèle comparant entre différents pays sur diverses dimensions sociales et culturelles. Ce programme a montré que dans les pays à activité entrepreneuriale élevée, la proportion du PIB qui provient des projets entrepreneuriaux progresse chaque année.

1.1.3.2 Entrepreneuriat et création d'emploi

L'entrepreneuriat constitue un moyen pour l'absorption du chômage, il est considéré comme source potentielle de création et de sauvegarde d'emplois où entreprendre est devenu une nécessité pour l'intégration sociale pour l'entrepreneur et pour ses membres de famille.

1.1.3.3 Entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprises

L'entrepreneuriat permet de renouveler et reconstruire le tissu économique par la création des entreprises ex-nihilo ou par la reprise des entreprises et même par la réactivation et le redémarrage d'entreprises ce qui permet de constituer un contre-poids et une compensation aux disparitions et l'échec d'autres entreprises existantes.

1.1.3.4 Entrepreneuriat et Innovation

La fonction d'innovation est importante, d'après Schumpeter, les entrepreneurs constituent le moteur de l'innovation en identifiant les opportunités que les autres acteurs ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à des nouvelles activités économiques.

1.1.4 L'impact de l'entrepreneuriat

La contribution de l'entrepreneuriat au développement économique est importante tant par son impact en matière d'emploi, d'innovation, de croissance et d'utilité personnelle.

¹⁴T. Verstrete, B. Saporta « Création d'entreprise et Entrepreneuriat », les éditions de l'ADREG, France, 2006, p 77

¹⁵www.Gemconsortium.org

Van Praag et Verslot (2007)¹⁶ ont effectué une synthèse des travaux empiriques qui ont analysé la valeur économique d'entrepreneuriat qui est présente comme suit :

1.1.4.1 L'emploi :

- Externalité positive en matière de création d'emplois, elle génère un nombre considérable d'emplois¹⁷
- Plus grande satisfaction au travail du personnel occupé.

1.1.4.2 La croissance :

En ce qui concerne le développement économique, elle rapporte une diversification de l'industrie par l'établissement de pôle de croissance¹⁸.

1.1.3 Innovation

Elle représente une importante source d'innovation, elle permet une harmonisation de développement technologique aux besoins du marché.

- Meilleure rentabilité des dépenses en recherche et développement ;
- Plus grande qualité des innovations ;
- Niveau de commercialisation des innovations élevée (principalement dans la startup¹⁹).

1.1.4.4 Utilité personnelle

- Possibilité d'atteindre un niveau de revenu élevé ;
- Meilleure satisfaction de l'emploi (autonomie et emploi valorisant).

1.2 L'entrepreneur : Principal acteur de l'entrepreneuriat

1.2.1 Définition de l'entrepreneur

Pour J-B. Say l'entrepreneur est « *celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque* »²⁰.

¹⁶ Capron H, «Entrepreneuriat et création d'entreprises», facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise, édition de Boeck, Paris, 2009, P66.

¹⁷ Ainsi en Algérie les 619072 PME (Publiques et privées) génèrent environ 1625686 postes d'emplois pour l'année 2010.

¹⁸ GASSE Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », organisation et territoires, 2003, Canada, P49.

¹⁹ La création d'entreprise dans le secteur du web ou de l'internet, c'est le rapport (éducation+ développement d'entreprise+ TIC) .La première initiative en Algérie était en 2009 par « Algerian startup initiative »(ASI), a pour objectif de promouvoir la création des projets startup.

²⁰A. Leghima, S. Meguelti, 2006 Le profil de l'entrepreneur comme facteur de succès des entreprises nouvellement créées, Colloque International : « Création d'entreprises et territoires » Tamarasset : 03 et 04 Décembre 2006.

Joseph Schumpeter, estime que l'entrepreneur est l'investigateur de l'innovation au sein de l'organisation : « *l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise...* ». L'entrepreneur peut introduire l'innovation au moyen de nouvelles méthodes de production, d'une nouvelle offre, de nouvelles règles de gestion...etc.

Ces différents concepts de l'entrepreneur nous permettent de retenir que l'entrepreneur est « *le produit de son milieu économique et culturel qui cherche à créer une organisation pour son compte pour ses fins socioéconomique en accomplissant les fonctions suivantes :prendre de risque, de décision, innover, identifier les opportunités d'affaires, employer des facteurs de produits...* ».

Tableau 3 : Quelques définitions de l'entrepreneur

Auteurs	Définitions
Schumpeter, 1935	L'entrepreneur réalise « <i>quelque chose que ce qui est accompli par la conduite habituelle</i> ».
Filion, 1997	« <i>L'entrepreneur est une personne imaginative, caractérisée par une capacité à se fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaires.</i> <i>Aussi longtemps qu'il continue à apprendre au sujet d'occasions d'affaires possibles et qu'il ou elle continue à prendre des décisions modérément risqués qui visent à innover, il ou elle continue à jouer son rôle entrepreneurial</i> ».
Gartner, Shaver, Gatewood, Katz, 1994	« <i>L'entrepreneur est très sûrement pluriel (...). Il existe de nombreuses sortes d'entrepreneurs (...). Il n'y a pas de moyenne en entrepreneuriat(...). L'entrepreneuriat est de façon inhérente, idiosyncratique.</i> »

Marchesnay, 1994	<p>L'entrepreneur idéal remplit trois fonctions majeures :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. « C'est lui qui se charge de mobiliser les capitaux financiers afin d'en tirer profit, dont Knight dira qu'il est le fruit du risque et de l'incertitude" (cf. Cantillon); 2. Il se charge de mobiliser les ressources disponibles au sein de son organisation de manière à la rendre performante (cf. Say); 3. Mais cette rentabilité ne peut être obtenue, en économie de marché, que si l'entrepreneur contribue à une rupture, par l'innovation, dans le circuit économique, contribuant ainsi à la dynamique de l'évolution économique" (cf. Schumpeter) ».
Marchesnay, 2004	« L'entrepreneur est par excellence celui qui prend des décisions stratégiques »

Source: Figure réalisée par nos soins d'après les définitions des différents auteurs.

L'entrepreneur désigne l'individu qui dirige, supervise la réalisation de travaux surtout celui qui réunit les compétences nécessaires à la réalisation du contrat.²¹

1.2.2 Les caractéristiques de l'entrepreneur

Il existe chez l'entrepreneur quelque chose qui le distingue du reste de la population. Nous allons essayer de présenter les principales caractéristiques d'un entrepreneur en se référant à la synthèse réalisée par certains auteurs :

1.2.2.1 L'entrepreneur comme initiateur

L'entrepreneur est l'acteur du processus entrepreneurial, plusieurs auteurs comme (Sophie Boutillier, D. Uzunidis, 1995) ont étudié les caractéristiques de ce dernier. Les premières recherches dans le domaine d'entrepreneuriat ont porté sur l'entrepreneur comme initiateur, acteur du processus, ayant une intention et une volonté pour s'introduire dans le domaine des affaires. Ces études portaient sur les caractéristiques psychologiques « l'approche par traits » et le modèle de Shapero(1975).

²¹FAYOLLE Alain, idem ,P.5 .

1.2.2.2 Un besoin d'accomplissement

Citons les travaux de McClelland (1961,1965) qui étaient basés sur le critère du besoin d'accomplissement²², pour lui ce dernier est l'un des éléments indissociables de caractéristiques de l'entrepreneur.

L'entrepreneur préfère être le responsable des solutions de ses problèmes, au lieu de subir des commandes (être un simple salarié), d'établir ses propres objectifs et les faire réaliser par soi-même (contrôler). « **Etre son propre patron** ».

1.2.2.3 Entrepreneur innovateur

J. SCHUMPETER (1935)²³ souligne que les individus capables d'innover méritent seuls l'appellation d'entrepreneur ; ils sont doués d'imagination et font preuve d'initiative et de volonté. Ils assurent le passage entre le monde scientifique de la découverte et des inventions, et le monde économique des innovations.

C'est-à-dire que l'entrepreneur profite des connaissances des savants (inventions) pour créer des produits utiles (en innovant).

1.2.2.4 Un preneur de risque

Créer une entreprise ou commercialiser une innovation présente un risque supérieur. Plusieurs études ont montré que, le plus souvent, le jeune entrepreneur connaît mal ses coûts et les potentialités du marché. Les spécialistes s'accordent pour considérer la prise de risques comme étant une caractéristique qui différencie les entrepreneurs des autres individus.²⁴

Lors de création de son entreprise, l'entrepreneur va assumer des risques de différentes natures :

- **Risque financier** : engager des fonds et rembourser des dettes ;
- **Risque professionnel** : quitter un emploi pour créer une entreprise, de s'engager dans l'inconnu.
- **Risque d'ordre familial** : créer une entreprise c'est consacrer plus de temps à son travail et moins à sa famille, en cas d'échec, apparition des difficultés familiales.

L'entrepreneur supporte les risques liés aux contraintes du marché et aux fluctuations des prix. Il effectue des achats à des prix certains pour fournir tous les facteurs nécessaires à

²² En se référant à la pyramide de Maslow, le besoin d'accomplissement est dans le 5^{ème} niveau (le sommet de la pyramide), c'est-à-dire que l'individu après la satisfaction de ses besoins primaires, de sécurité...etc. Il a besoin de réaliser de soi.

²³ Hernandez E-M, « L'entrepreneuriat, approche théorique », L'Harmattan, France, 2001, P64.

²⁴ Cachon J-C, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? », P22

sa production. Ses ventes et ses recettes sont par contre aléatoires. Son revenu, le profit, est incertain (Tounès, 2007)²⁵.

Face à toutes ces difficultés, le créateur est un individu qui cherche à minimiser ses risques.

Alors les entrepreneurs sont considérés comme « risktakers », selon cette perception le risque est expliqué en raison de trois points :

- 1. Une caractéristique personnelle de l'individu** : parce qu'ils se croient capables de diriger et d'influencer les autres, et en même temps le besoin d'une certaine autonomie.
- 2. Par l'influence du milieu familiale et professionnelle** : selon Weber, l'entrepreneur est un aventurier, un sentiment découlé des conditions familiales et d'expérience professionnelle.
- 3. Le vécu par l'individu** : plusieurs auteurs (McClelland, Collins, Moore) considèrent les entrepreneurs des insatisfaits, c'est-à-dire des individus qui acceptent de prendre le risque à cause d'un besoin matériel (insatisfaction du matériel) ou bien d'un besoin d'accomplissement (insatisfaction liée à un état psychologique (pyramide de Maslow)).

Plusieurs chercheurs ont essayé d'identifier les caractéristiques qui différencient les entrepreneurs des autres individus. Ils ont cherché à déterminer d'une manière exhaustive les caractéristiques du modèle type d'entrepreneur.

Tableau 4 : Synthèses des caractéristiques et qualités d'entrepreneur

Caractéristiques	Qualités
Confiance en soi	Croit en ses propres capacités ; Indépendant ; Optimiste.
Volonté déterminée	Obstiné et persévérant ; Déterminé.
Concentré sur les tâches à accomplir ou les résultats à atteindre	Soucieux de la réussite ; Bûcheur, dynamique, énergique ; Prend des initiatives.
Acceptation des risques	Prend des risques calculés ;

²⁵Tounès A. Influences culturelles sur des comportements managériaux d'entrepreneurs algériens, 5ème congrès international de l'Académie de l'Entrepreneuriat, 2007.P 45

	Aime les défis.
Etoffer d'un chef	Bon communicateur ; Bon contact avec les autres ; Attentif aux suggestions et aux critiques ; S'intéresse aux autres ; Concerné par le développement des autres.
Originalité	Innovateur, Créatif ; Souple et ouvert d'esprit ; Ingénieux ; S'adapte rapidement et facilement.
Tourner vers l'avenir	Prévoyant ; Visionnaire ; Intuitif.

Source: Bayad M; Boughattas Y; Schmitt C, Le métier de l'entrepreneur : le processus d'acquisition de compétences, 8^{em} congrès international en Entrepreneuriat et PME, Suisse, Octobre 2006.

1.2.3 Les approches de l'entrepreneur

Les trois approches de l'entrepreneuriat nous renseignent sur ces questions, à savoir, l'approche descriptive (qui est ?), comportementale (que fait ?) et processuelle (pourquoi, comment ?) et nous donne une vision sur le travail à accomplir en tant qu'entrepreneur.

1.2.3.1 L'approche descriptive

Elle permet de cerner les caractéristiques de l'entrepreneur, plusieurs chercheurs ont décrit le profil de l'entrepreneur en se focalisant sur sa personnalité :

- ✓ **J -B SAY** le définit comme son propre patron qui prend des risques et qui veut créer des profits.
- ✓ **Frank Knight** définit l'entrepreneur comme l'agent économique qui assure le risque dans un environnement incertain.
- ✓ **Joseph Schumpeter** voit l'entrepreneur comme un innovateur, qui met en œuvre une technologie.
- ✓ **Pour M. Casson** « un entrepreneur est quelqu'un de spécialisé dans la prise (intuitive)

de décision (réfléchies) relatives à la coordination de ressources rares» (M. Casson, 1991, p 22).

Ainsi nous pouvons détecter quelques particularités sur l'entrepreneur :

- Créateur qui prend des risques ;
- Créateur cherchant l'autonomie ;
- Créateur voulant enregistrer un profit ;
- Créateur innovateur.
- Créateur preneur de décision ;
- Créateur coordinateur des ressources.

1.2.3.2 L'approche comportementale

M. Weber est sans doute le premier qui explique l'approche comportementale dans le champ de l'entrepreneuriat. (Tounés. A, 2007)²⁶. L'entrepreneur accomplit une série d'actions en commençant par la détection d'une opportunité d'affaire qui débouche en une innovation qui se matérialise en une organisation dont le but est de créer de la valeur. Le processus qui mène à une organisation se développe à travers des étapes sous forme de processus entrepreneurial.

1.2.3.3 L'approche processuelle

Elle donne une vision temporelle de l'ensemble des étapes qui mène à l'acte d'entreprendre, les variables personnelles et environnementales qui favorisent ou inhibent l'esprit d'entreprise. Plusieurs modèles ont traité le processus entrepreneurial. Le processus schématise le parcours d'un entrepreneur et détermine les variables internes et externes pouvant intervenir dans la poursuite du processus.

- La première étape d'initiation au projet est sans doute la plus compliquée car elle présente des variables incitatives pouvant pousser l'individu à réfléchir à entreprendre, l'expérience de son entourage, ses origines familiales, son vécu et l'environnement institutionnel peuvent l'encourager à s'investir, aussi les facteurs déterminants qui sont ses caractéristiques psychologiques (personne audacieuse, aimant les défis, autonome et cherchant le pouvoir). Ce qui nous amène à supposer que durant cette phase, l'individu commence à s'imaginer entrepreneur et il commence à réfléchir sur une opportunité qui lui sera fructueuse.
- Après vient l'étape de maturation du projet où l'individu a décidé d'entreprendre, cherche de l'aide et de soutien auprès de son réseau d'amis et de famille et transforme son opportunité en

²⁶Tounés A. 2007. Idem P 56.

un projet. Ce métier exige beaucoup de temps en recherche et beaucoup de volonté et de patience car durant son parcours, l'individu sera confronté à des difficultés tels que le souci de financement, de foncier, et autres ; ce métier suppose d'avoir un sens relationnel très élevé.

- La dernière étape est celle de finalisation du projet ou l'on peut constater le démarrage de l'entreprise.

Section 2 :L'entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social concerne des acteurs qui encouragent l'innovation sociale sans logique de marché .Leur objectif est de développer des gains non économiques pour les individus et de créer de la valeur pour les sociétés. Ils n'ont ni objectifs environnementaux, ni objectifs financiers. Il s'agit bien souvent d'organismes sans but lucratif.

Nous allons traiter dans cette section le terme d'entrepreneuriat social et ses caractéristiques.

2-1 De multiples définitions de l'entrepreneuriat social

2.1.1 Petite histoire de l'entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social est une notion jeune qui a émergé dans les années 80 dans les pays anglo-saxons dans un contexte de transformation de l'Etat Providence.

Il est réellement apparu dans les années 90 des deux côtés de l'Atlantique :

Aux Etats-Unis, avec notamment la « Social Enterprise Initiative », programme de recherche et d'enseignement lancé en 1993 par la Harvard Business School. Cette pionnière a ensuite été suivie par d'autres grandes universités (Columbia, Yale ...) et plusieurs fondations qui mettent sur pied des programmes de formation et de soutien aux entrepreneurs sociaux.

En Europe, l'entrepreneuriat social fait son apparition au début des années 1990 au cœur même de l'économie sociale sous une impulsion italienne. En 1991, l'Italie crée en effet un statut spécifique « d'entreprise sociale » qui se développe fortement pour répondre à des besoins non ou mal satisfaits par les services publics.

De nouvelles dynamiques entrepreneuriales à finalité sociale ont émergé à partir de cette période dans d'autres pays européens (Espagne, Belgique, Royaume Uni, certains pays d'Europe Centrale, Finlande, France ...) : dans onze pays, un cadrage voire des statuts

juridiques ont été institués pour reconnaître la possibilité de déployer une activité économique tout en poursuivant une finalité sociale²⁷.

2.1.2 Définition de l'entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social est une manière d'entreprendre qui place l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Quel que soit le statut juridique des entreprises (association, coopérative, SAS,...), leurs dirigeants font du profit un moyen, non une fin en soi.²⁸

Plusieurs travaux ont défini le terme d'« entrepreneur sociaux » qui ont dégagées l'idée de base que ces derniers n'ont pas pour but de faire des profits mais qui permettent d'augmenter la confiance des consommateurs envers les organisations à but non lucratif. Il s'agit de découvrir et d'exploiter une opportunité à caractère social²⁹.

L'entrepreneuriat social peut être défini comme un entrepreneuriat qui vise à fournir des solutions novatrices à des enjeux et des problèmes sociaux non résolus. Par conséquent, il va souvent de pair avec des processus d'innovation sociale qui ont pour but d'améliorer la vie des gens en soutenant les changements sociaux³⁰.

Tableau 5 : Quelques définitions de l'entrepreneuriat social

Auteurs	Définitions
Dees (1998, p. 1)	« <i>L'entrepreneuriat social allie la passion d'une mission sociale à l'image d'une discipline semblable à celle des affaires, de l'innovation et de la détermination</i> ».
Mair et Marti (2004, p. 3)	L'entrepreneuriat social consiste en « <i>l'utilisation de ressources innovantes pour explorer et exploiter des opportunités qui visent à répondre à un besoin social de manière durable</i> ».

²⁷ DEFOURNY, NYSSSENS Marthe ; Approche européennes et américaines de l'entreprise sociale : une perspective comparative, , in RECMA, page 21

²⁸ <http://mouves.org/lentrepreneuriat-social/l-entrepreneuriat-social/>

²⁹ Mohammad Hassen Parak : L'entrepreneuriat en association : construction et mise en acte d'une vision partagée au sein des équipes entrepreneuriales associatives

³⁰ L'entrepreneuriat social en France. Réflexions et bonnes pratiques. Travaux coordonnés par Delphine Chauffant, Caroline Lensing-Hebben et Antonella Noya. Avec la contribution de Demet San.P.16

Roberts et Woods (2005, p. 49)	L'entrepreneuriat social est défini comme « <i>la construction, l'évaluation, et la poursuite des opportunités pour une transformation sociale, portée par des individus visionnaires et passionnément dévoués</i> ».
Zhara et al. (2006)	L'entrepreneuriat social est un « <i>processus lié à la découverte d'occasions afin de créer de la richesse sociale et les processus organisationnels développés et utilisés pour atteindre les fins désirées</i> »
Brouard, Larivet, et Sakka (2010, p.49)	« <i>L'entrepreneuriat social est un concept qui représente l'ensemble des activités et des processus pour créer et soutenir la valeur sociale en utilisant des approches entrepreneuriales et innovantes et en tenant compte des contraintes de l'environnement externe</i> ».

Source : Figure réalisée par nos soins d'après les définitions des différents auteurs.

Le concept d'entrepreneuriat social représente en fait un entrepreneuriat social qui apporte des solutions concrètes et innovantes à des produits sociaux qui apparaissent souvent insolubles au niveau de l'état ou de l'économie marchands. Nous déduisons que les entrepreneurs sociaux créent de la valeur sociale à travers l'innovation, les ressources financières.....pour promouvoir le développement social et économique.

« L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants : finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit, autonomie de gestion, processus de décision démocratique, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus³¹.»

³¹Conseil Wallon de l'Économie Sociale (1990)

2.2 L'importance du domaine de l'entrepreneuriat social

Partout dans le monde, les acteurs socialement responsables ont mis en place des modèles d'affaires innovants pour résoudre les problèmes sociaux négligés par les institutions, les entreprises, les organisations gouvernementales et non-gouvernementales (ONG). Ces acteurs ont joué et jouent encore un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions sociales défavorables, en particulier dans les pays sous-développés et les économies émergentes où les systèmes corrompus, la dictature, la rareté des ressources et d'autres limitent sérieusement l'intérêt donné aux besoins sociaux. Les entrepreneurs sociaux tant que principaux acteurs sont devenus des agents du changement hautement visibles dans les économies les plus développées, où ils ont appliqué des méthodes novatrices et rentables pour répondre à certains problèmes sociaux (pauvreté, analphabétisme, inégalité entre les sexes, etc.) et qui ont défié les solutions traditionnelles (Cox et Healey 1998).

Plusieurs gouvernements, ont réduit les dépenses sur les services sociaux tels que l'éducation la santé et le développement communautaire, ce qui a provoqué un besoin pour des activités entrepreneuriales à lever des fonds et intervenir. Ainsi, la vague mondiale de privatisation et de marchandisation a encore influencé les organismes sans but lucratif et les ONG, et les a poussé à combler les manques laissés dans la prestation des services sociaux. Bien que le financement de ces activités de sources traditionnelles a diminué (Wolverton, 2003), et les coûts de la prestation ont augmenté (Leadbetter, 1997). Par conséquent, de plus en plus les organismes sans but lucratif assistent à un ensemble croissant de besoins sociaux, mais comptent sur moins de fonds et de ressources. Cela a incité certains organismes à établir des nouveaux modèles d'affaires, qui comprennent la formation des relations de collaboration pour financer et exploiter des programmes qui poursuivent leurs missions sociales (Foster et Bradach, 2005; Chell, 2007; Pearce et Doh 2005). Ces changements institutionnels ont également donné lieu à une variété d'entreprises sociales (Dorado, 2006 ; Thompson et Doherty, 2006).

Malgré l'intérêt scientifique croissant pour l'entrepreneuriat social (Hemingway, 2005), il n'y a pas de définition claire de son domaine. Cette tâche a été compliquée par les nombreuses manifestations de l'entrepreneuriat social, et la largeur de la gamme des chercheurs qui étudient le sujet dans différents contextes. En outre, le terme lui-même combine deux mots ambigus connotant des choses différentes pour des personnes différentes (Mair et Marti, 2004). Les désaccords persistent sur le domaine de l'entrepreneuriat (Shane et

Venkataraman, 2000 ; Zahra et Dess, 2001) Et en ajoutant le mot « social » chargé de valeurs aggrave encore le débat de définition³².

2.2.1 Différences entre la vision américaine et française

La première difficulté qui surgit lorsqu'il s'agit de définir le concept d'entrepreneuriat social est la diversité des activités, statuts et caractéristiques qui y sont liés. Des Etats-Unis à l'Europe, l'ES prend un tout autre sens et une toute autre forme, même si certaines valeurs demeurent communes.

Aux Etats-Unis, il semble que l'accent soit mis sur la place de l'entrepreneur, considéré comme un visionnaire. Selon Dardour, il aspire à « (...) développer des nouvelles méthodes dans le cadre d'une entreprise sociale pour servir une mission sociétale.» Ainsi, en inventant de nouvelles techniques pour servir sa cause, l'entrepreneur social devient un innovateur, mais aussi une personne capable de gérer les risques d'échecs (Dees, 2012). Cependant, cette définition est loin d'être la seule proposée dans la littérature : en 2009, S.Zahra et al, rassemblent dans leurs recherches vingt définitions du concept apparues entre 1997 et 2007. Les auteurs, en proposant leur propre description du concept, tentent de synthétiser toutes ces idées. Selon eux, l'ES correspond aux « (...) activités et processus entrepris pour découvrir, définir et exploiter les opportunités afin d'accroître la richesse sociale par la création de nouvelles entreprises ou la gestion des organisations existantes de façon innovante ». Aux Etats-Unis, cela se traduit par un développement des activités marchandes mises au service d'une mission sociale (Dardour, 2012).

En Europe, le mouvement d'ES est bien plus collectif (Dardour, 2012). C'est pourquoi, en 1996, un premier programme de recherches est lancé par le réseau européen EMES sur "l'émergence des entreprises sociales en Europe." Quelques années plus tard, c'est *Social Economy Europe* (SEE), l'organisation représentant l'économie sociale et solidaire en Europe, qui est créée. En 2005, l'installation d'Ashoka en France accélère la médiatisation du concept, et cinq ans plus tard, le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) est mis en place. Le but du Mouves est d'insister sur les pratiques sociales plutôt que sur les formes juridiques des entreprises. Quatre bases sont identifiées pour définir l'entreprise sociale :

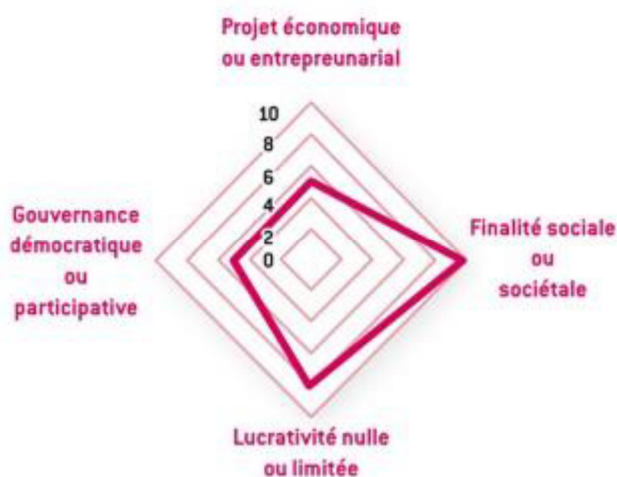
1. Un projet économique ou entrepreneurial.
2. Une mission sociale ou sociétale.
3. Un caractère non lucratif.

³²Mémoire : LAHBIB Abdelouhab « Contribution à l'étude des enjeux et défis de l'entrepreneuriat social dans les pays en développement : cas du Maroc ».2015, P12

4. Une gouvernance démocratique et participative.

Ces quatre critères peuvent être déclinés de différentes manières, laissant ainsi la place à une grande diversité d'entreprises sociales. En effet, comme le souligne (Dardour, 2012), « il existe autant d'entreprises sociales que de combinaisons possibles de ces 4 critères ». Les entreprises ont besoin d'avoir une note minimale pour chaque critère.

Figure 1 : Les critères de définition d'une entreprise sociale selon le Mouves (Mouves, 2013)



Ces critères rappellent évidemment ceux de l'Economie Sociale et Solidaire. Il est donc facile de comprendre à quel point l'entrepreneuriat social et l'ESS semblent, en France, intrinsèquement liés. SEE, créée en novembre 2000, a pour but de « promouvoir le rôle et les valeurs des acteurs de l'économie sociale au sein de l'Europe et de renforcer la reconnaissance politique et juridique de l'économie sociale et des coopératives, mutuelles, associations et fondations (CMAF) au niveau européen ». Les critères énumérés par cette organisation correspondent aux valeurs de base de l'Economie Sociale et Solidaire, et recourent ceux énoncés par le Mouves. En revanche, l'organisation donne plus de détails concernant les statuts que les entreprises sociales peuvent adopter. Elle en rassemble quatre : les associations, les coopérations, les mutuelles et les fondations.

D'autres statuts sont présentés dans la littérature anglo-saxonne : comme évoqué précédemment, l'entrepreneuriat social se manifeste de façons variées d'un pays à l'autre, d'une organisation à l'autre. Cela explique pourquoi il n'existe pas de statistiques propres à l'entrepreneuriat social. Levie et Hart distinguent par exemple les entreprises de « business »

dont la finalité repose sur le profit mais dont la stratégie et les dons visent également à faire quelque chose de positif pour la société et l'environnement. Viennent ensuite les activités humanitaires qui ne fonctionnent que sur la base du don et du volontariat (J. Levie et M. Hart, 2011). Il n'est pas fait mention ici de statut juridique bien particulier.

- A voir ces multiples éléments définissant l'entrepreneuriat social, il est nécessaire d'insister sur deux points : d'une part, les éléments pris en compte pour définir ce type d'entrepreneuriat sont variés, tout comme les formes adoptées de part et d'autre de l'Atlantique. Il n'y a donc pas un seul modèle d'entreprise sociale, mais une myriade de modèles. D'autre part, l'apparition de l'Economie Sociale et Solidaire, en France, complique d'autant plus la façon dont il faut appréhender l'ES. Plusieurs auteurs comme Richez-Battesti et Draperi proclament la nécessité de différencier les deux termes, alors que d'autres soulignent l'importance de les rapprocher (Dardour, 2012)³³.

2.3 Les caractéristiques de l'entrepreneuriat social

2.3.1 Une réalité plurielle

D'après les définitions précédentes on peut dire qu'il n'y a pas de définition unique de l'entrepreneuriat social. Dans son acception la plus large, l'entrepreneuriat social peut désigner tout développement privé d'un projet d'intérêt général : il couvre donc des réalités nombreuses. Ainsi le qualificatif d'entrepreneuriat social peut s'appliquer à des structures qui :

- Opèrent dans le monde marchand comme le monde non marchand, si l'on prend son acceptation large ;

- Interviennent dans des secteurs variés : social et médico-social, santé, services aux entreprises et aux personnes, environnement, tourisme associatif et solidaire, culture, sport, éducation, etc.

- Ont des statuts juridiques divers : l'entrepreneuriat social n'est pas une affaire de statuts ; un entrepreneur social peut aussi bien choisir une association, une fondation, une entreprise adaptée, une coopérative, une mutuelle, ou une entreprise commerciale classique (SA, SARL), selon que la nature de la structure s'adapte plus ou moins au projet qu'il désire réaliser ;

- Sont de tailles très différentes ;

- Sont plus ou moins anciennes ;

³³ Mémoire : Alice Bouvier, «L'entrepreneuriat social au service de la culture : opportunités et défis». 2013.P13.

- Génèrent ou non leurs propres revenus : l'entreprise sociale est à distinguer de l'entrepreneuriat social ; une organisation peut ne pas générer de revenus propres et être dépendantes de fonds extérieurs mais adopter une démarche hautement entrepreneuriale.

2.3.2 Les caractéristiques de l'entreprise sociale

Les travaux de Kerlin (2009) sur les caractéristiques régionales de l'entreprise sociale, nedécrient seulement pas les circonstances qui ont poussé l'entreprise à apparaître, mais ils révèlent aussi des détails importants sur les caractéristiques régionales de l'entreprise sociale. Kerlin(2009) a proposé six variables qui peuvent caractériser les entreprises sociales dans un contexte qui sont : l'objectif immédiat de l'activité, l'objectif des programmes associés à l'entreprise sociale, le type de la forme organisationnelle, le cadre juridique, secteur social, et la base stratégique de développement :

- L'objectif de l'activité : Le bien-être social et le développement économique, la durabilité, l'autodurabilité, le Développement Durable ;
- L'objectif des programmes associés à l'ES :Développer les services humains, réduire les taux de chômage ;
- Les formes des organisations : Associations, coopératives, mutuelles, institutions de micro crédit, très petites entreprises ;
- Le cadre juridique : Les entreprises sociales n'ont pas encore une forme ou un cadre juridique ;
- Secteur sociétal : Surtout économie sociale ;
- Les bases de développement et de financement : Les ONG, les aides internationales, la société civile et des fois un mixage de ses bases pour le développement de l'entrepreneuriat social³⁴.

2.3.3 Comparaison récapitulative de l'entrepreneuriat classique et l'entrepreneuriat social

A partir de quatre caractéristiques ou missions, nous avons établi le tableau suivant de manière simplifiée et assez claire pour faire ressortir l'essence de l'entrepreneuriat social par rapport à l'entrepreneuriat classique :

³⁴Mémoire : LAHBIB Abdelouhab, opcit.2015, P43

Tableau 6: Les principales différences entre les deux formes entrepreneuriales

Dimensions	Entrepreneuriat classique	Entrepreneuriat social
Dimension sociale	Primauté du profit sur la mission sociale. Etre socialement responsable, ne constitue pas la mission principale de l'entreprise. La RSE ³⁵ est à distinguer de l'entrepreneuriat social.	Primauté de la mission sociale sur le profit. La mission sociale de l'organisation constitue donc la principale raison d'être.
Dimension Economique	Activités économiques pour servir des intérêts privés. La création de valeur économique est centrale. Dans ce cadre la recherche est pour réaliser des profits, voire souvent à les maximiser.	Activités économiques pour servir un intérêt collectif et/ou l'intérêt général. La recherche de profits n'est qu'un moyen mis au service de la mission sociale de l'entreprise pour la financer et/ou assurer une pérennité en construisant un modèle viable et financièrement autonome. En aucun cas le but n'est de maximiser les profits.

³⁵La Responsabilité Sociale des Entreprises « appréhende les enjeux de développement durable en prenant en compte les différentes dimensions – sociale, écologique, économique et de gouvernance – des organisations ». Définition donnée par l'IIES (Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social) créé en 2009 par le pôle d'expertise de la Chaire Entrepreneuriat social de l'ESSEC.

Innovation	Principalement des innovations technologiques à conserver pour maintenir un avantage concurrentiel.	Principalement des innovations sociales à essaimer à grande échelle. L'objectif de ces innovations est de donner des réponses durables et profondes à des problèmes majeurs de la société et non pour gagner un avantage concurrentiel.
Dimension organisation et gouvernance	Modèles standardisés : Gouvernance dépendante de la structure et l'objectif du capital.	Modèles diversifiés : Gouvernance démocratique et participative. Un pouvoir de décision non basé sur la détention du capital.

Source : Hélène ILBERT, Louis-Antoine Saisset: cas du Maroc», 2015,P18.

Nous avons pu constater la diversité des définitions et des réalités de l'entrepreneuriat social. Pour Nicholls (2006)³⁶ « Une des raisons de ce flou théorique provient aussi de ce qui rend l'impact de l'entrepreneuriat social hors du commun : sa flexibilité dynamique ». Néanmoins, nous avons pu identifier quatre grands traits de l'entrepreneuriat social qui semblent ressortir des différentes définitions et qui pourraient aider à en comprendre l'essence : finalité sociale supérieure à la finalité économique, l'innovation et l'adaptation comme facteurs majeurs du changement social, recherche d'une pérennité et d'une efficacité économique pour poursuivre la mission sociale et une gouvernance démocratique et participative. Ces quatre grandes caractéristiques prennent en considération, autant la dimension sociale que la dimension entrepreneuriale de l'entrepreneuriat social.

³⁶Nicholls, A (2006), « introduction In Social Entrepreneurship, New Models of Sustainable Change»édité par Alex Nicholls, Oxford University Press, P10

Conclusion :

L'entrepreneuriat social, c'est la réconciliation de deux termes pendant trop longtemps opposés. C'est le fait de combiner sens et performance, réussir individuellement en jouant collectif, être rentable en partageant équitablement les richesses, faire du profit un moyen et non une fin. Etre un entrepreneur sociale, c'est placer l'efficacité économique au service de l'intérêt général.

Nous pouvons dire que l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat social en particulier jouent un rôle très important dans le développement socioéconomique.

Chapitre 2

Introduction

Ce chapitre est divisé en deux sections la première portera des généralités sur les associations, puis un aperçu de l'histoire du mouvement associatif au Maghreb tracée en quelques lignes suivie de l'état des lieux du mouvement associatif en Algérie. Dans la seconde nous avons tenté de mettre en lumière la réalité du rôle associatif à partir d'une description détaillée des activités entreprises, par les associations, ainsi que le poids de ces associations dans la dynamique locale est suivie du rôle des associations dans le développement local.

Section 1. Généralités sur les associations

1.1 Définition de l'association

Article 2 de la Loi du 12 janvier 2012 relative aux associations définit l'association comme étant «le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines notamment, professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental³⁷».

1.2 Caractéristiques

- L'association est une convention, un contrat de droit privé entre adhérents.
- Accord volontaire : Les individus définissent et acceptent leurs obligations réciproques. C'est aussi l'adhésion des membres à un projet. Cette adhésion est libre et l'association est libre aussi de la refuser (notion de contrat) ;
- L'association est un groupement permanent : c'est à dire que même si les membres changent, l'association poursuit son fonctionnement (les contrats restent valides, on ne réécrit pas tous les contrats) ;
- Non lucrative : l'objet principal de l'association n'est pas la recherche du profit.

³⁷Manuel pour les associations algériennes, édition, fondation friedrich Elbert 2012

- Non partage des bénéfices : les gains que l'association réalise ne doivent pas permettre l'enrichissement personnel de ses membres, ni pendant la vie de l'association, ni à la dissolution ;
- L'objet est sans limite ;
- les objectifs : rien ne limite, ni n'interdit l'invention, l'innovation, l'originalité dans la définition des objectifs de l'association. La liberté totale de l'objet associatif, sauf porter atteinte à l'ordre public et être contraire aux bonnes mœurs.

1.3 Brève histoire sur les associations

1.3.1 Le mouvement associatif au Maghreb

Le mouvement associatif au Maghreb est un phénomène relativement récent qui reste très peu analysé. Mais des similitudes peuvent être perceptibles dans les trois pays (Algérie/Maroc/Tunisie) ; ces similitudes sont de plusieurs ordres ; elles ont trait à l'évolution des formes associatives aussi bien en ce qui concerne les types de mobilisation, de revendication, de demandes sociales que la nature des stratégies adoptées par les animateurs ou groupes sociaux impliqués dans les rapports avec l'Etat, que ces rapports relèvent de l'opposition de la récupération ou encore de l'intermédiation. Schématiquement, nous pouvons distinguer trois périodes :

1. Durant la colonisation, voire même avant, plusieurs associations de type communautaire, ethnique et religieuse vont apparues. Elles intervenaient principalement dans les champs social, culturel et caritatif. Ces formes associatives ont été marginalisées et instrumentalisées par l'occupant et, dès le début du 20^{ème} siècle, de nouvelles associations vont apparaître, mixtes d'abord, bipolaires et identitaires ensuite. Dès lors, tout le réseau associatif autochtone va progressivement connaître un transfert de la forme intégrative à la forme oppositionnelle pour devenir un vecteur d'émancipation, d'appui et une source d'approvisionnement des mouvements de libération nationale.
2. La période post-indépendante qu'on prolongera jusqu'en 1990 est marquée par un processus de monopolisation de la puissance étatique et son hégémonie sur tous les

espaces de sociabilité. L'étatisation de la société a conduit à l'étouffement de toutes velléités d'émancipation et d'auto-organisation extra-étatique des groupes sociaux.

3. Le début de la décennie 1990 se distingue par des tentatives d'émancipation sociale à travers un foisonnement sans précédent du phénomène associatif, qui va investir des domaines d'intérêts nouveaux comme les droits de l'homme, les femmes, l'environnement, les associations professionnelles etc.

Cette prolifération associative de type moderne, s'explique par la combinaison de deux raisons principales :

- D'abord économique, avec la crise de l'Etat providence traduite par un reflux des ressources pétrolières et les réductions drastiques des dépenses envers les secteurs créateurs d'emplois.
- Ensuite politique, à travers une très forte demande d'émancipation sociale induite par les frustrations ayant touché des catégories sociales spécifiques, telle celle des jeunes marginalisés, notamment ceux possédant un capital culturel élevé, et les femmes. Cette dimension politique a été favorisée et accélérée par les bouleversements qu'a connus le monde.

Les associations modernes au Maghreb ont une existence récente en général, d'ancrage et d'assise sociale faible, démunies de moyens et dépendants des pouvoirs publics. Cette situation rend très vulnérable une partie importante des associations sauf pour celles qui sont soutenues par les pouvoirs publics ou alors subventionnées par les ONG et les bailleurs de fonds des pays du Nord (notamment au Maroc et en Tunisie). La majorité de ces associations sont dirigées par une élite urbaine instruite issue de développement rapide et récent des classes moyennes et frappée dernièrement par la paupérisation. Elles cherchent à travers la participation associative à ce repositionné en vue d'un reclassement social. La « société civile » au Maghreb (encore en gestation et très fragile) adopte des stratégies diverses dans son rapport à l'Etat. Il peut s'agir, en fonction des rapports de force en présence, soit d'allégeance, soit de contestation et de revendication ou encore de participation active en partenariat avec les pouvoirs publics autour des projets qui les concernent³⁸.

³⁸ DERRAS Omar, le mouvement associatif au Maghreb, édition CRASC, n°05,2002-2013, P213

1.3.2 Mouvement associatif en Algérie

La création des premières associations en Algérie remonte au début du 20ème siècle, à la faveur de la promulgation de la loi française, «loi 1901», sur les associations. Elle donne naissance à plusieurs associations sportives, culturelles (les Nawadi ou clubs culturels), à des associations estudiantines (l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord), religieuses (association des oulémas algériens), à l'organisation des Scouts Musulmans Algériens. Ces associations jouent un rôle important dans la mobilisation de la jeunesse algérienne contre le colonialisme français. La loi 1901 restera en vigueur après l'indépendance, jusqu'en 1971, où elle est abrogée par ordonnance.

A cette époque, il est recensé quelque 3 000 associations, essentiellement des associations sportives et des associations religieuses qui s'occupent de la gestion des mosquées et des zaouïas. En 1987, une nouvelle loi 87-15 vient élargir l'espace associatif limité jusque-là au champ religieux et sportif. Voient alors, le jour les premières associations scientifiques, des associations de parents d'élèves, etc. On compte alors 11000 associations.

Suite aux événements d'octobre 1988, et à la faveur de la "libéralisation " politique consacrée par la constitution de 1989, une nouvelle loi « la loi n°90-31» vient abroger la loi n°87-15. C'est l'époque du grand baby-boom des associations. Tous les champs sociaux sont investis : culture, patrimoine, environnement, protection des consommateurs, droits des femmes, santé, jeunesse, patronat, etc.

Jusqu'en 2006, on dénombrait, environ 58 000 associations dont 1 000 à caractère national.

En 2011, suite à des émeutes dans le pays et les révolutions dans les pays voisins (Tunisie, Egypte, Lybie), des réformes politiques sont à nouveau engagées par le gouvernement. La loi 90-31 est abrogée et remplacée par la loi12-06. Plus de 93 000 associations agréées sont recensées, à ce jour, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur algérien³⁹.

Bien que le mouvement associatif soit relativement jeune dans notre pays, son évolution est passée schématiquement par trois étapes : phase d'enthousiasme (1990 à 1993), phase de méfiance (1993 à 1999) et phase de maturité (1999 à nos jours). En fonction des développements et des enjeux observés tant dans notre pays qu'à l'étranger, la question qui se

³⁹ Manuel pour les associations algériennes Idem, P09.

pose est de savoir quel sera l'avenir du mouvement associatif dans notre pays ? La réponse à cette question est tributaire d'un certain nombre d'actions qui doivent être menées sur quatre plans :

- ✓ Juridique avec la nécessité d'adapter la législation en matière de création et de fonctionnement des associations en fonction de la réalité d'aujourd'hui, d'identifier des voies de recours en cas d'abus d'autorité de la part des responsables administratifs, d'impliquer la société civile dans la préparation des textes et dans les prises de décision, de l'abandon par l'état au profit de la société civile de la gestion de ses missions sociales et culturelles.
- ✓ Financier avec une plus grande transparence de l'octroi de subventions par les structures de l'Etat, bannissant tout aspect clientéliste, et la définition d'un label d'utilité publique; mais également pour les associations d'une meilleure traçabilité des dons et le devoir de rendre compte aux donateurs et aux bailleurs de fond.
- ✓ Economique avec une implication concrète des associations, quelles que soient leurs raisons d'être, dans le combat économique du pays : lutte contre la pauvreté, lutte contre l'exclusion, engagement pour un développement durable et encouragement de tous les facteurs qui convergent dans ce sens, en particulier l'éducation.
- ✓ Plan politique avec une plus grande prise de conscience de l'importance du rôle des associations et du rôle d'interface qu'elles peuvent jouer entre l'Etat et les citoyens.

Aujourd'hui, le mouvement associatif est devenu une réalité incontournable, sa place et son rôle dans la société dépendent à la fois de la volonté politique des décideurs et de l'engagement et de l'action des associations sur le terrain⁴⁰

1.4 La création de l'association

Si l'on se réfère à l'article 2 de la loi de 12 janvier, toute personne majeure peut donner libre Cours à ses idées, ses projets, ses initiatives en créant son association.

Les seules conditions fixées par la loi est que ces personnes doivent :

- être majeures,
- être de nationalité algérienne,
- jouir de leurs droits civils et civiques,

⁴⁰ MECHEKAK katia et MENCER nassa, dans leurs mémoire le rôle de l'association dans la prise en charge des enfants atteints du diabète cas d'étude : association «assirem» de la wilaya de Bejaia Soutenu en juin 2017, Page 43.

- ne pas avoir été condamnés pour crime ou délit infamant et/ou incompatible avec le domaine d'activité de l'association et n'ayant pas été réhabilités, pour les membres dirigeants.

Lorsqu'il s'agit d'une association, à l'image d'une fédération, par exemple, les personnes morales qui se regroupent pour la créer doivent :

- être constituées conformément à la loi algérienne,
- activer au moment de la constitution de l'association,
- ne pas être frappées d'une interdiction d'exercer leur activité.

Dans ce cas, la personne morale est représentée par une personne physique spécialement déléguée à cet effet⁴¹.

1.4.1 Les différentes étapes de création d'une association

Il y'a lieu de respecter 07 étapes à savoir :

1. La définition du projet associatif

La première étape, pour toute création d'association, est de définir le projet.

Cette réflexion est une étape importante, cela permet par exemple de bien définir les statuts de l'association est donc de ne pas se trouver éventuellement limité dans l'évolution de la structure.

Il est essentiel qu'il soit bien défini et bien clair pour tous. Les questions à se poser sont les suivantes : Un projet pour répondre à quel(s) besoin(s), quelles activités, quels services, quels objectifs ? Quelles finalités ? Destinés à qui ? Et réalisables en combien de temps ? Pour quelle durée ? Avec quelles compétences et quelles ressources, avec l'aide de qui ? Etc.

2. La rédaction des statuts

Une fois le projet défini, il faut rédiger les statuts de l'association.

Le statut est le contrat fondamental qui lie les membres de l'association. Il précise l'objet et le but de l'association et établit ses modalités de fonctionnement.

Théoriquement, la rédaction des statuts est libre mais des statuts-types existent au niveau de l'administration qui réceptionnera votre dossier et qui peut vous exiger de les utiliser.

Les statuts doivent être discutés sérieusement entre les membres de manière à aboutir à un accord clair et bien compris de tous, apte régler les différents conflits pouvant survenir entre membres.

⁴¹ Manuel pour les associations algériennes Idem, P13.

Il est conseillé de ne pas trop entrer dans les détails de la vie de l'association au moment de la rédaction des statuts. De nombreuses mesures peuvent être intégrées au règlement intérieur qui complète les statuts et qui est beaucoup plus facilement modifiable. Ce principe permet d'obtenir la souplesse nécessaire au bon fonctionnement d'une association.

3. Le nom de l'association

Après la rédaction des statuts, il faut donner un nom à votre association. Le nom de l'association doit refléter son objet.

4. L'assemblée générale constitutive

Une fois les statuts rédigés, il faut penser à organiser une assemblée générale constitutive avec les personnes prêtes à s'engager dans votre projet afin de discuter et de valider ces statuts.

La tenue d'une assemblée générale constitutive facilite les contacts et les débats au moment de l'approbation définitive des statuts qui deviennent alors, pour ceux qui les ont adoptés, l'engagement contractuel constitutif de l'association. Au cours de cette assemblée constitutive on procède à l'élection des membres du bureau et du président. Un procès-verbal de cette assemblée doit être rédigé, où on indique les noms des membres, leur rôle et leur responsabilité au sein de l'association.

La présence d'un huissier est obligatoire depuis la réforme de la loi sur les associations.

5. La déclaration initiale de constitution

Pour fonctionner, demander des subventions, soutenir une action en justice ou éventuellement acheter ou vendre ou passer tout contrat en son nom, une association doit être déclarée.

La déclaration de constitution d'une association la rend publique et lui permet de fonctionner en tant que personne morale légalement constituée.

6. L'ouverture d'un compte courant

Muni du récépissé de déclaration, d'une copie des statuts (légalisée auprès de la mairie), le président peut alors ouvrir un compte au nom de l'association, dans une banque publique ou à la poste (compte CCP). L'association doit disposer d'un compte unique, selon la loi.

Ce compte sert à recevoir les subventions, les dons, les cotisations des adhérents, etc. Mais rien n'empêche d'ouvrir des sous comptes pour différencier la gestion financière de vos projets.

7. L'assurance

Dans le cadre des activités d'une association les risques sont présents en permanence. Un accident peut toujours se produire au cours d'une activité et la responsabilité de l'association personne morale ou celle de ses membres personnes physiques, peut être retenue.

La contraction d'une assurance doit être l'une des premières démarches à effectuer pour protéger vous et vos adhérents ainsi que les biens de l'association.

Par ailleurs, il faut savoir que la loi oblige l'association à souscrire «une assurance en garantie des conséquences pécuniaires attachées à sa responsabilité civile (loi 12 06, art. 21)». Donc, ignorer cette démarche peut être considéré comme une infraction⁴².

1.5 Les ressources de l'association

Les associations sont définies pour but non lucratif, ce qui signifie que leur objectif n'est pas l'enrichissement de leurs membres ou la réalisation d'activités commerciales générant des bénéfices. La question de leurs ressources (financière et humaine) fait, par conséquent, l'objet d'une réglementation précise.

1.5.1 Les sources financières

Les ressources de l'Association sont constituées par :

- les cotisations des membres ;
- les dons en espèces ou en nature et les legs ;
- les subventions consenties par l'Etat, la wilaya ou la commune ;
- les revenus liés aux activités.

1.5.1.1 Les subventions des associations

« On définit une subvention comme une aide financière consentie par des personnes publiques à une association poursuivant une mission d'intérêt général » Son octroi soumet l'association aux contrôles des comptables du Trésor Public, de la Cour des Comptes et de

⁴² Manuel pour les associations algériennes, Idem, P14, 15.

l'inspection générale des Finances. La tendance actuelle en Algérie est à la contractualisation des rapports pouvoirs publics/associations ; elle est subordonnée à un accord programme.

Les subventions des associations ont fait l'objet de multiples tensions, conflits et pressions en tous genres, notamment de la part des pouvoirs publics. Elles peuvent traduire deux choses.

Premièrement, l'Etat (pouvoirs publics), par le biais des subventions, peut contrôler, dominer ou moduler sa présence à sa guise et transformer les associations en un instrument de diffusion et d'exécution de sa stratégie et ses objectifs.

Deuxièmement, les subventions sont un bon indicateur du degré de liberté et d'autonomie des associations et par extension de l'état de la démocratie dans une société. Notre enquête nous indique qu'une bonne majorité des associations (85 soit 89,5 % de l'ensemble) a reçu des aides financières et la part des subventions d'origine étatique représente 80 % de l'ensemble des aides reçues par les associations⁴³.

1.5.1.2 Les cotisations des membres

L'article 29 de la loi 12 janvier 2012 relative aux associations, Les cotisations des membres de l'association sont inscrites parmi les ressources des associations. Les cotisations constituent pour les associations une part de leurs fonds propres⁴⁴.

Le montant de la cotisation peut être fixé par les statuts et par le règlement intérieur, ou, si une clause statutaire le prévoit, par le conseil d'administration. Toutefois, pour ce qui est de la référence statutaire, cette pratique n'est pas à conseiller, car elle implique, à chaque changement de taux de cotisation, l'obligation de modifier les statuts ou le règlement intérieur, ce qui génère un certain nombre de formalités administratives.

La somme peut être fixé ou déterminée chaque année en fonction des besoins de l'association.

Elle peut aussi être revalorisée périodiquement en fonction de certains indices, comme c'est le cas, par exemple, pour les cotisations Assedic. Il est en outre possible de prévoir des montants de cotisations différents, en fonction de la qualité des membres. Par exemple, une cotisation de base pour les membres actifs et une cotisation majorée pour les membres bienfaiteurs. Des

⁴³BENKADA Houari, son mémoire : les associations d'aides aux malades à l'hôpital d'Oran : le cas d'une association ,réalisé en vue de l'obtention d'un magister, sous la direction du professeur MEBTOUL Mohamed soutenue le 21mars2013, p.22.

⁴⁴ Manuel pour les associations algériennes, Idem P 21.

cotisations élevées peuvent être demandées aux adhérents personnes morales, en fonction, par exemple, de la prestation fournie à l'association adhérente.

1.5.1.3 Les dons et les legs

Seule l'association reconnue d'utilité publique est en principe autorisée à accepter des dons et des legs. C'est d'ailleurs là la différence essentielle entre une association reconnue d'utilité publique et une association simplement déclarée. Cette dernière ne bénéficie pas de cette possibilité, à moins d'y avoir été autorisée par un texte particulier. C'est ainsi que les associations suivantes peuvent percevoir des dons et legs dans les mêmes conditions que les associations reconnues d'utilité publique :

- ✓ Les associations ayant pour but exclusif l'assistance, la bien-faisances, la recherche scientifique ou médicale ;
- ✓ Les unions d'association familiales ;
- ✓ Les associations culturelles (ayant pour objet l'exercice d'un culte) ;
- ✓ Les œuvres de guerre⁴⁵.

1.5.2 Les ressources humaines

L'association peut regrouper des personnes physiques et/ ou morales qui se différencient selon leur mode d'adhésion ou leur activité dans l'association. La clarté des statuts sur leurs droits et obligations est un facteur de bon fonctionnement.

1.5.2.1 Les membres de l'assemblée générale

✓ Les membres fondateurs

Sont les personnes qui ont créé l'association les membres fondateurs sont au minimum au nombre de :

- dix (10) pour les associations communales ;
- quinze (15) pour les associations de wilaya, issus de deux (2) communes au moins ;
- vingt-et-un (21) pour les associations inter-wilayas, issus de trois (3) wilayas au moins ;
- vingt-cinq (25) pour les associations nationales, issus de douze (12) wilayas au moins.

✓ Les membres actifs

Sont ceux qui adhèrent aux buts de l'association, s'acquittent d'une cotisation annuelle, participent régulièrement aux activités de l'association et contribuent à la réalisation de ses objectifs.

⁴⁵ Associations mode d'emploi de CLAUDE vallon P, 105 et 109

✓ Les membres bienfaiteurs/donateurs

Ce sont en général des amis ou des sympathisants de l'association qui se manifestent uniquement par un don financier ou en nature. Ces personnes ne sont pas des adhérents, ils ne participent pas aux activités de l'association, ils ne votent pas pendant les assemblées générales, mais sont malgré tout distinguées par les statuts. Ces derniers s'acquittent d'une cotisation plus élevée que les membres actifs et apportent un soutien moral et matériel à l'association.

✓ Les membres d'honneur

Ce sont des personnes qui ont rendu service à l'association. Elles apportent une caution morale ou médiatique à l'association. Des personnes qui rendent des services signalés à l'association⁴⁶.

1.5.2.2 Les membres dirigeants de l'association et leurs rôle

Aucune association ne saurait fonctionner convenablement sans une structure dirigeante au sein de laquelle les responsabilités et les tâches seraient bien définies et bien réparties entre l'ensemble des éléments qui forment sa composante.

Les dirigeants sont élus parmi les membres de l'association au cours de l'assemblée générale. La charge de responsable signifie dans beaucoup de cas un travail très important (elle n'a rien d'honorifique).

Ce travail implique souvent des responsabilités bien lourdes à porter, surtout pour la personne qui se voit confier les fonctions de président. Les organes de direction de l'association sont élus et renouvelés selon des principes démocratiques et aux échéances fixées dans les statuts.

La loi laisse l'entière liberté aux membres de l'association de déterminer, dans les statuts, le nombre de dirigeants et l'étendue des pouvoirs à leur conférer. La seule obligation est de déclarer à l'autorité compétente les noms, la signature, l'état civil, la profession, le domicile et la nationalité de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'administration de l'association.

Il faut rappeler que les dirigeants sont des mandataires qui ont été désignés pour agir au nom de l'association. Leurs attributions, en particulier celles du président, du secrétaire et du trésorier, doivent être déterminées avec précision dans les statuts.

⁴⁶ Manuel pour les associations algériennes, Idem, P 96.

✓ Le président

Il représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il est le garant du bon fonctionnement de l'association. C'est à lui qu'échoit la responsabilité de l'association. En tant que principal animateur de l'association, il lui appartient de susciter l'esprit d'équipe qui doit animer tous les membres de l'association.

✓ Le secrétaire

Le secrétaire est le collaborateur le plus direct du président puisqu'il assure le fonctionnement administratif quotidien de l'association. Il tient les différents registres, il rédige les procès-verbaux des réunions des organes de direction et de l'assemblée générale, il est responsable des archives et il tient la correspondance et convoque aux réunions, sur instruction du président, les membres des organes de direction de l'association.

✓ Le trésorier

Le trésorier est responsable de la gestion financière et du patrimoine de l'association. Il a, avec le président, la signature sur le compte de l'association. Il tient la comptabilité de l'association. Il effectue les paiements, perçoit les recettes et assure le suivi de la gestion financière de l'association. Il gère le patrimoine de l'association. Le trésorier prépare également le budget de l'association, établit les demandes de subventions et recherche des ressources supplémentaires⁴⁷.

Section 02 : Champs d'intervention des associations**2.1 Domaines d'intervention**

Les préoccupations générales des associations en particulier sont au cœur des débats sociopolitiques dans les pays, il est de plus en plus question d'un recul de l'État social et du développement de politiques néolibérales.

Dans ce nouveau contexte, les initiatives émanant des individus regroupés sont perçus comme des alternatives face au recul des politiques publiques. Les regroupements de citoyens sont appelés à jouer un rôle complémentaire dans le développement de services collectifs, comme sphère pour la construction conjointe de services ou comme lieu d'application d'un contrôle citoyen. Le secteur communautaire a pu ainsi se constituer en un vaste réservoir

⁴⁷ Gide de l'association locale. http://www.pcpalgerie.org/IMG/pdf/association_le_guide.pdf visité le 05/2018 à 21:44

d'innovations sociales dans lequel l'État a pu puiser pour alimenter ses propres politiques (Jetté et Shields, 2010).

Dans les pays du sud, l'implication des citoyens dans des initiatives pour organiser les services de base est souvent une question de survie.

Les pauvres dans ces pays sont dans la plus part des cas logés dans des quartiers d'occupation illégale, privés des services dont l'accès dépend en grande partie de leurs capacités d'organisation (Botton). Mais, de plus en plus, il y a lieu de parler de l'émergence d'initiatives plus structurées qui proposent des manières autres de faire face collectivement aux nombreuses situations désavantageuses résultant des inégalités socioéconomiques et du dysfonctionnement des dynamiques de gestion publique⁴⁸.

Les citoyens s'impliquent de plus en plus dans des mouvements sociaux et occupe un vaste champ d'intervention à savoir :

2.1.1 L'éducation populaire

Est un moyen et une méthode de l'éducation pour apprendre ce qu'est la citoyenneté (Savoir parler en public, savoir écouter, gérer un groupe, s'intégrer à la société...). C'est l'éducation qui n'est pas cadrée dans les structures traditionnelles de la famille, de l'école ou de l'université, qui peut se situer au sein du " temps de loisir ", par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation, le partage, la vie en société.

2.1.2 L'action sociale

Une association désigne l'ensemble des moyens par lesquels des personnes bénévoles ou non agissent au travers de diverses actions visant à aider les personnes ou les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant. C'est bien souvent des bénévoles d'associations caritatives, des animateurs de centres sociaux, des conseillers familiaux, des visiteurs de personnes isolées, des tuteurs bénévoles,...

2.1.3 L'action humanitaire

visé à sauver et préserver la vie et la dignité de personnes victimes d'un conflit ou d'une catastrophe. Partir pour aider, c'est entrer dans une longue démarche et cela peut commencer par se mettre à la disposition des associations de solidarité internationale près de chez soi. Il existe trois grandes orientations de l'humanitaire : urgence, réhabilitation et développement, qui ont chacune leur spécificité et leurs exigences.

⁴⁸ Botton, (2004). Les débranchés des réseaux urbains d'eau et d'électricité à Buenos Aires : opportunité commerciale ou risque pour les opérateurs ? Page 56/57.

2.1.4 L'action sportive

Des bénévoles dans une association est de plus en plus présente pour des tâches d'encadrement, de logistique et d'administration, avec pour maître mot, la passion. Le bénévolat dans un club ou dans une association sportive est souvent la suite logique ou la continuité d'une carrière. Lorsque l'on a été joueur, on devient facilement éducateur, voire dirigeant. S'engager dans un club en tant que bénévole s'inscrit dans une continuité. On retrouve alors les entraîneurs et gestionnaires des clubs sportifs, les animateurs et de très nombreux bénévoles « occasionnels » qui transportent des joueurs ou tiennent un stand lors d'une manifestation sportive.

2.1.5 L'action Culturelle

Des associations comprennent celles qui s'occupent bien souvent des acquisitions, des conservations et de la mise à dispositions de certaines œuvres ou biens culturels dans le cadre de la protection du patrimoine comme celle des musées. Le monde du spectacle ou du théâtre en fait partie aussi. On peut ajouter à cela toutes les associations œuvrant aux frontières de la culture avec le secteur éducatif, du loisir ou du social (l'art à l'école, l'animation socioculturelle, la réinsertion par le développement culturel ou le mécénat et les fondations par exemple). Les bénévoles sont alors souvent des amateurs voir des amoureux de la culture ; ils sont aussi également des amis des musées, des défenseurs d'artistes qui soutiennent la culture en diffusant l'information au grand public.

2.1.6 Le domaine du Loisirs :

Englobe les associations de tourisme social et d'éducation populaire, les mouvements de jeunesse, d'amitiés internationales et de jumelages. On y trouve également toutes les petites associations de membres, fonctionnant sur le lien de proximité et proposant des pratiques récréatives (amicales, troisième âge), sans oublier les centres de loisirs et de soutien scolaires où de plus en plus de bénévoles sont recherchés pour aider, accompagner ou encadrer des jeunes en complément des professionnels du secteur⁴⁹.

2.2 Rôle des associations dans le développement local

2.2.1 Définition du développement local

Le développement local est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ses actions impliquent l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d'une

⁴⁹ Archimède.2012 www.mdas.org/benevolat/pdf/domaines_%20d_intervention_des_associations.pdf visité le 05/2018

communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité. Il propose une approche globale, intégrée, communautaire et horizontale du développement des collectivités. Parmi les nombreuses définitions du développement local, on retient celle qui nous est donnée par J.L. Guigou (1983) qui considère que : « Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique »⁵⁰.

C'est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et ceux de ses proches.

Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté. Dans ce contexte, ce manifeste le développement social local (DSL) est une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants. Comme réponse au délitement du lien social, le DSL est une manière d'aborder ce défi majeur de la cohésion sociale. Il a pour ambition de mettre en œuvre un projet territorial global, partagé et coordonné. Il vise un objectif de changement durable de la situation des habitants, voire de transformation et de promotion sociale. Il propose de redonner aux populations du pouvoir sur leur propre vie et leur environnement, en mettant en avant les notions de projet et de solidarité⁵¹.

2.2.2 Rôle des associations dans le développement local

Les associations interviennent en fonction des différents types d'activités dans lesquelles elles sont spécialisées. La majorité des associations appartient à l'ensemble de celles qui fournissent les services sociaux. Il s'agit d'un ensemble hétérogène qui regroupe les associations d'aide à la famille, à l'enfance, aux handicapés aux personnes âgées en passant

⁵⁰ Guigou JL, « Le développement local : espoirs et freins », colloque de Poitiers sur le thème du développement local, 1983, p.3. Cité par JY Gouttebel, « Stratégie de développement territorial », Ed Economica, Paris, 2001.p. 95.

⁵¹ Le Développement social local, une démarche en 23 principes d'action, au regard des droits culturels Document de travail, P. Meyer-Bisch, Roubaix, 19 mars 2014

par l'écologie et les droits de l'homme. Notre ensemble, plus homogène, porte sur les associations dites de développement de la société locale.

2.2.2.1 Dans le culturel, le social et l'environnemental

Dans ces domaines, les actions se différencient d'une association à une autre visant à affirmer la place de l'acteur associatif dans la vie locale. Dans ce cadre, l'association est considérée comme un appui à la société, elle est un centre de communication, d'écoute, d'information et d'accompagnement. A ce titre, on cite l'exemple de l'association de l'étoile culturelle d'Akbou qui a créé une école d'insertion des jeunes.

Cette école permet aux élèves adhérents n'ayant pas pu décrocher leur BAC de refaire l'année avec un encadrement qualifié et un soutien psychopédagogique soutenu. Certains réussissent, d'autres sont orientés vers des centres de formation professionnelle pour suivre une formation de leur choix. Une fois le diplôme acquis, l'association les accompagne vers les différents dispositifs d'insertion professionnelle (ANSEJ. CNAC. ANGEM...) leur permettant de s'insérer dans la vie active.

Dans ce cas l'association joue le rôle de lutte contre l'échec scolaire et la délinquance par le biais de l'éducation et de l'insertion socio professionnelle.

Par ailleurs, l'environnement est aussi l'une des préoccupations de l'association à travers sa participation à l'aménagement des espaces verts et au reboisement au moyen de la sensibilisation et de l'implication des jeunes dans la gestion de la cité et donc de leur territoire ; ce qui implique la préservation d'un cadre de vie sain.

L'association peut aussi être considérée comme un moyen de préservation du patrimoine local. Citons le cas de l'association GEHIMAB⁵² qui participe à la rénovation, en collaboration avec les communes et les comités de village, des sites touristiques tels que les musées. A partir du projet de « musée de l'eau de Toudjal » le tourisme de montagne et la production locale sont mis en valeur. Toutes ces actions montrent l'importance de l'acteur associatif dans la sensibilisation, la formation, l'accès à la culture et aux loisirs et la valorisation des spécificités locales.

2.2.2.2 Dans l'agriculture

L'agriculture est un domaine indéniable dans tout processus de développement. Nous avons voulu par cette étude démontrer le rôle de ces associations des agriculteurs dans la valorisation du produit local et de voir si elles sont en mesure de développer un label

⁵² Association GEHIMAB (groupe d'étude sur l'histoire des mathématiques à bougie médiévale).

spécifique local. Dès lors, l'analyse de leurs actions dévoile que ce type d'associations active fortement sur le terrain par sa participation à la prise de décision, par son intervention à la proposition de solutions possibles afin de dépasser les obstacles et enfin, par l'organisation des foires commerciales d'envergure locale et régionale afin de faire connaître le produit local.

2.2.2.3 Dans le domaine économique

Aujourd'hui, le champ économique manifeste de manière explicite toute la richesse de ses dimensions (*sociale, aménagement du territoire ...*). De plus, on assiste à une reformulation des règles du jeu économique et des rapports de travail ; de nouveaux métiers apparaissent et de nouvelles formes de contrat de travail. Nous citons à titre d'exemple l'association (CAP)⁵³ est formée d'opérateurs économiques, gérants et chefs d'entreprises, elle participe au développement local par la création de l'emploi et l'absorption du chômage.

Elle incite à la conception et la mise en œuvre de nouvelles réglementations favorables aux entreprises dans les domaines de la fiscalité, la douane, le financement et l'investissement.

Elle participe aussi à la réhabilitation des zones d'activité et renforce les moyens des entreprises autour de la réalisation des infrastructures nécessaires.

La nature des projets inscrits par cette organisation en faveur du développement local est sous forme de partenariat avec les centres de formation et de recherche ainsi qu'avec les pouvoirs publics en vue d'acquisition des savoir-faire et des synergies permettant une meilleure efficacité économiques.

De plus, elles sont des acteurs du développement par la nature et le contenu même de leurs activités. Elles répondent directement aux besoins d'une catégorie d'habitants du territoire : les plus défavorisés. Elles sont acteurs de développement local du fait même de leurs productions.

Comme toute entité économique, elles sont une instance de production de services et parfois de biens. Elles ont à ce titre un certain poids dans le tissu local où elles assurent un certain nombre d'emplois pour leur propre fonctionnement. Enfin leur composition même, la présence de bénévoles dans leurs conseils d'administration et de militants dans leurs effectifs salariés en font des noyaux de citoyenneté active dans lesquels on peut puiser les ferments de

⁵³ CAP (confédération algérienne du patronat), www.capalgerie.org visité le 25/04/2018

participation des habitants à la conception et au développement de solutions adaptées au territoire.

2.3 Evolution des lois sur les associations

La création des premières associations en Algérie remonte au début du 20^{ème} siècle, à la faveur de la promulgation de la loi française, «loi 1901», sur les associations. Elle donne naissance à plusieurs associations sportives, culturelles (les Nawadi ou clubs culturels), à des associations estudiantines (l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord), religieuses (association des oulémas algériens), à l'organisation des Scouts Musulmans Algériens. Ces associations jouent un rôle important dans la mobilisation de la jeunesse algérienne contre le colonialisme français. La loi 1901 restera en vigueur après l'indépendance, jusqu'en 1971, où elle est abrogée par ordonnance. A cette époque, il est recensé quelque 3 000 associations, essentiellement des associations sportives et des associations religieuses qui s'occupent de la gestion des mosquées et des zaouïas. En 1987, une nouvelle loi 87-15 vient élargir l'espace associatif limité jusque-là au champ religieux et sportif. Voient alors, le jour les premières associations scientifiques, des associations de parents d'élèves, etc. On compte alors 11000 associations.

Suite aux événements d'octobre 1988, et à la faveur de la "libéralisation" politique consacrée par la constitution de 1989, une nouvelle loi « la loi n°90-31» vient abroger la loi n°87-15. C'est l'époque du grand baby-boom des associations. Tous les champs sociaux sont investis : culture, patrimoine, environnement, protection des consommateurs, droits des femmes, santé, jeunesse, patronat, etc. Jusqu'en 2006, on dénombrait, environ 58 000 associations dont 1 000 à caractère national.

En 2011, suite à des émeutes dans le pays et les révolutions dans les pays voisins (Tunisie, Egypte, Lybie), des réformes politiques sont à nouveau engagées par le gouvernement. La loi 90-31 est abrogée et remplacée par la loi 12-06. Plus de 93 000 associations agréées sont recensées, à ce jour, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur algérien⁵⁴.

2.3.1 Les principales modifications intervenues entre la loi 90-31 et la loi 12-06.

Dans ce présent point nous allons tenter d'apporter une synthèse des principales modifications intervenues entre la loi 90.31 et 12.06.

⁵⁴ Manuel pour les associations algériennes, Idem, P44

1. La coopération avec les ONG étrangères :

- **Ce que prévoyait la loi 90 31**

Seules les associations à caractère national, peuvent, adhérer à des associations internationales poursuivant les mêmes buts ou des buts similaires. Cette adhésion ne peut intervenir qu'après accord du ministre de l'intérieur.

- **Ce que prévoit la loi 12 06**

Les associations agréées peuvent adhérer à des associations étrangères poursuivant les mêmes buts ou des buts similaires. Le ministre de l'intérieur est préalablement informé de cette adhésion. Celui-ci requiert, au préalable, l'avis du ministre des affaires étrangères. Le ministre chargé de l'intérieur se réserve un délai de soixante (60) jours pour faire connaître sa décision motivée. Les associations peuvent coopérer dans un cadre de partenariat avec des associations étrangères et ONG internationales, poursuivant les mêmes buts.

Cette coopération est subordonnée à l'accord préalable des autorités compétentes.

2. Le financement extérieur

- **Ce que prévoyait la loi 90 31**

Les associations peuvent recevoir, après autorisation préalable des pouvoirs publics, des dons et legs d'associations étrangères. Ils ne sont recevables qu'après accord de l'autorité publique compétente qui en vérifie l'origine, le montant, la compatibilité avec le but assigné par les statuts de l'association et les contraintes qu'ils peuvent faire naître sur elle.

- **Ce que prévoit la loi 12 06**

En dehors des relations de coopération dûment établies, il est interdit à toute association de recevoir des fonds provenant des légations et Organisations Non Gouvernementales Etrangères. Les financements reçus par l'association étrangère en provenance de l'extérieur pour la couverture de ses activités et dont le montant peut faire l'objet d'un plafonnement défini par voie réglementaire, obéissent à la législation des changes.

3. La suspension/dissolution

- **La loi 90-31**

La dissolution de l'association par voie judiciaire peut intervenir à la demande de l'autorité publique ou sur plainte de tiers, lorsque l'association exerce des activités qui contreviennent aux lois en vigueur ou autres que celles prévues dans ses statuts.

- **Ce que prévoit la loi 12 06**

La dissolution peut être également demandée par l'autorité publique lorsque celle-ci a exercé une ou des activités autres que celles prévues par ses statuts, ou reçu des fonds provenant de légations et ONG étrangères ou, s'il est établi qu'elle n'exerce plus son activité de manière évidente. L'association peut faire l'objet d'une suspension d'activité ou d'une dissolution en cas d'ingérence dans les affaires internes du pays ou d'atteinte.

4. La création d'associations étrangères

- **La loi 90-31**

La création de toute association étrangère est soumise à l'agrément préalable du ministre de l'intérieur. L'agrément accordé à une association étrangère peut être suspendu ou retiré par décision du ministre de l'intérieur, lorsqu'elle exerce des activités autres que celles prévues par ses statuts ou que son activité est de nature à porter atteinte ou porte atteinte :

- au système institutionnel établi ;
- à l'intégrité du territoire national, à l'unité nationale, à la religion de l'Etat ;
- ou à la langue nationale ;
- à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

La suspension ou le retrait de l'agrément peut également être prononcé en cas de refus par l'association de fournir à l'autorité concernée, les documents et informations demandés relatifs à ses activités, à son financement, à son administration et à sa gestion.

- **La loi 12 /06**

La demande d'agrément d'une association étrangère doit avoir pour objet la mise en œuvre de dispositions contenues dans un accord entre le Gouvernement et le Gouvernement du pays d'origine de l'association étrangère pour la promotion de la relation d'amitié et de fraternité entre le peuple algérien et le peuple de l'association étrangère» L'agrément peut être suspendu

ou retiré si l'association se livre à une ingérence caractérisée dans les affaires du pays hôte ou exerce des activités de nature à porter atteinte.

- à la souveraineté nationale, à l'ordre institutionnel établi ;
- à l'unité nationale ou à l'intégrité du territoire national ;
- à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou encore aux valeurs civilisationnelles du peuple algérien.⁵⁵

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons pu définir et constaté l'Etat des lieux du mouvement associatif au Maghreb et en Algérie en général et celui de la wilaya de Bejaia en particulier, et l'importance du phénomène associatif qui constitue un vecteur de changement social, et sa capacité à traduire les besoins de la population tout en se basant sur des modalités et sur des actions d'intervention pour déclencher une dynamique locale à Bejaia.

⁵⁵ Manuel pour les associations algériennes, Idem, P45

Chapitre 3

Introduction

La méthodologie suivie pour la réalisation de la présente étude articule différentes approches. Trois grandes étapes ont marqué la réalisation de cette étude. Tout d'abord une approche théorique a été suivie au cours de laquelle les fonds documentaires et références bibliographiques disponibles sur l'objet de notre étude ont été consultés ainsi que les informations disponibles sur les associations et autres sources de documentation.

A partir de ces données et de l'expérience de la responsable de recherche, des questionnaires et de guides d'entretiens ont été élaborés pour guider notre enquête.

L'échantillon a été choisi par la méthode aléatoire simple, Pour la réalisation de la présente étude une enquête qualitative a été menée auprès d'une trentaine d'associations disséminées dans plusieurs régions (Akbou, Tazmalt, Seddouk, mssisna, Amalou, Taourirt-ighil, Sidi Aich, EL Kseur et le chef-lieu de la wilaya). Il s'agit d'un échantillon de taille limitée mais qui est finalement assez représentatif.

Nous avons intégré dans notre étude aussi bien des associations urbaines et des associations rurales, et la réalisation d'entretiens semi directifs à partir d'un guide d'entretien. Il s'agit d'un outil suffisamment flexible qui permet d'adapter l'entretien en fonction du profil de l'interlocuteur et d'obtenir le maximum d'information. Les entretiens semi-directifs ont eu lieu avec les directeurs à savoir (LA DAS, LA DJS, ET LA DRAG)

Enfin la dernière étape consiste à analyser les données obtenues par le travail de terrain et à la rédaction du présent rapport.

Section 01 : Cadre méthodologique

1.1 Présentations du territoire d'étude

Bejaia, du nom antique « Bougie » située au cœur de l'espace méditerranéen, Géographiquement, elle se situe au Nord-est du pays avec un littoral de 120 Km. Elle s'étend sur une superficie de 3 223,5 km², elle est limitée par la wilaya de Jijel à l'Est, par les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest, par Bordj Bou Arreridj et Sétif au sud et par la mer méditerranée au Nord.

Bejaia est une ville d'Algérie qui donna son nom aux chandelles. Elle a été le théâtre de plusieurs civilisations, nommée par une cité millénaire dont la longue et très riche histoire est profondément marquée par les périodes préhistorique, punique, romaine et médiévale, l'occupation espagnole, la période turque et, enfin, l'occupation française. Bejaia dispose de

grandes potentialités économiques comme le port commercial, pétrolier et de pêche. On trouve également l'aéroport Abane.Ramdan, le barrage hydraulique de Kherata, et plusieurs autres installations comme le réseau ferroviaire, etc.

La ville de Bejaia tire aussi profit de la production agricole de la région de Kabylie en ayant le rôle de marché local voir d'exportation des produits, avec l'oléiculture, la production de figues et l'apiculture. Au niveau national c'est aussi le siège de certaines entreprises agroalimentaires comme Ifri et des groupes comme Cevital y sont installés.

En sortant un du chef-lieu de la wilaya, Akbou joue un grand rôle économique dans la région de par la densité de son tissu industriel, sa réputation qui a largement dépassé les frontières nationales, s'est construite autour d'une ZAC de 50 dynamiques entreprises qui s'étend sur près de 50 ha. En perpétuelle extension à cadence accélérée, cette zone d'activité est en voie de s'enrichir d'un terrain de 80 ha qui la fera passer au stade de zone industrielle tout en lui permettant de répondre à la très forte demande d'investisseurs qui ont exprimé le désir de s'y installer.

Dans le cadre du mouvement associatif, on trouve à Bejaia des associations culturelles, sportives, religieuses, et de l'assistance sociale. Ce qui caractérise ces organisations est leur but non lucratif qui est par contre d'ordre social et d'intérêt général. On constate que la wilaya de Bejaia est suffisamment dotée de ce genre d'organismes, c'est une potentialité qui offre une identité à la région notamment par l'organisation d'activités culturelles, des rencontres internationales, des festivités, etc.

La Wilaya (le département) de Bejaia est issue du découpage administratif de 1974 est composée de 19 Daïras et 52 Communes.

La population de cette wilaya est évaluée à 9411105 habitants jusqu'à fin 2012. Elle est et répartie à la fin 2011 en 61% dans les chefs-lieux, 26% dans les agglomérations secondaires et 13% dans les zones éparses. Doté d'une structure économique importante.⁵⁶

⁵⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Béjaïa> visité le 05/2018



Figure 02 : Carte géographique de la wilaya de Bejaia

1. Adekar • 2. Akbou • 3. Amizour • 4. Aokas • 5. Barbacha • 6. Béjaïa • 7. Beni Maouche • 8. Chemini • 9. Darguina • 10. El Kseur • 11. Ighil Ali • 12. Kherrata • 13. Ouzellaguen • 14. Seddouk • 15. Sidi Aïch • 16. Souk El Ténine • 17. Tazmalt • 18. Tichy • 19. Timezrit.⁵⁷

⁵⁷ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Béjaïa> visité le 05/2018

1.2 Raisons du choix du thème

L'entrepreneuriat social constitue un thème de recherche en pleine d'actualité, qui connaît depuis une vingtaine d'années un essor mondial et suscite un véritable engouement. Ceci nous a semblé intéressant et pertinent notamment à l'heure du débat sur l'économie sociale et solidaire et la considération du mouvement associatif comme acteur indissociable d'intervention et à la contribution au processus de développement local.

1.3 Définition de la Population mère de l'enquête

Selon **Depelteau François** « la population mère – qu'on nomme parfois simplement la «Population »- correspond à l'ensemble de tous les individus qui ont des caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude ». Ou par ailleurs la population mère est : « la totalité d'éléments, ou des « unités » constitutives de l'ensemble considéré est appelée « population » ; ce terme pouvant désigner aussi bien un ensemble de personnes, d'organisations ou d'objets de quelque nature que ce soit.»⁵⁸

La population mère de notre étude de recherche est composée de l'ensemble des associations abritant différents domaines d'activité au niveau de la wilaya de Bejaia, d'un total de 5116 associations rurales et urbaines enregistrer jusqu'à l'heure actuelle. Voir le tableau n°1 dans la liste des annexes.

1.4 Définition de la population d'enquête

Notre population concernée par l'enquête de terrain est constituée des associations originaires toutes de la wilaya de Bejaia ainsi nous avons sélectionné plus de 40 associations exerçants leurs activités sur le territoire de la wilaya, pour le besoin de notre recherche nous avons fait appel aussi aux différentes directions au niveau de la wilaya (la DAS (Direction de l'action social), la DJS (Direction de la jeunesse et de sport) Et la DRAG (Direction régionale des affaires générale).

⁵⁸Campenhoudt Luc van et Quivy Raymond, manuel de recherche en science social ,4^{ème}édition, Dunod, paris, 2011, p.147.

1.5 L'échantillonnage

Dans la recherche scientifique il est impossible de faire de descriptions et des observations sur des individus et objet concernés par l'étude, alors il est nécessaire d'extraire un sous ensemble de la population mère pour les enquêter, d'après **Sylvain Giroux et Ginette Tremblay** « *L'échantillonnage est un principe très répandu partout dans notre vie, sur la base de quelques cas, nous tirons des conclusions, parfois Justes, parfois trompeuses.* »⁵⁹ En effet, cette opération d'échantillonnage vise à extraire un échantillon, choisi selon des critères définis à l'avance, parmi les individus composant un ensemble défini, afin de réaliser sur eux des mesures ou des observations permettant de généraliser les résultats à l'ensemble premier.

Dans notre cas d'étude, vu le nombre important des associations dans la wilaya de Bejaia nous avons procédé à l'échantillonnage de type aléatoire simple qui repose a un choix au hasard, d'après Sylvain **Geroux** : « *Quand le choix de l'échantillon repose sur le hasard on parle d'échantillonnage aléatoire. Cette technique possède l'immense avantage de permettre d'évaluer l'erreur commise lors de la généralisation des résultats obtenus auprès d'un échantillon à l'ensemble de la population, nous dit Luc Amyotte (2002) et quand tous les éléments de la population ont la même probabilité d'être choisis, on parle d'échantillon aléatoire simple.* »⁶⁰

Tableau 7: Présentation des associations locales enquêtées :

nom de l'association	date de création	lieu d'implantation
Association el hanane	12/05/1996	Commune de Bejaia
Association tariq essalama	19/03/2009	//
Association de bienfaisance «INCHRAH»	26/09/2011	//
Association « OMNISCIENCE»	03/08/2010	//

⁵⁹GIROUX Sylvain, TREMBLAY Ginette, *méthodologie des sciences humaines ; la recherche en action*, 3^{ème} édition ERPI, Québec, 2009.p.99.

⁶⁰GIROUX Sylvain, idem. P.100

Association pour l'action caritative et humanitaire	04/04/1992	//
Association « ZAD EL MIAAD»	31/01/2013	//
ASSOCIATION «TIWIZI»	11/09/2004	//
Association des handicapés moteurs «ESPOIRE D'AKBOU »	27/4/2000	Akbou
Association étoile culturelle d'Akbou	02/03/1976	//
Association dialogue et action	28/07/1990	//
Association pour la sensibilisation des handicapés.	31/08/2013	//
Association des enfants victimes des séparations conjugales.«IKHOULAF»	14/08/2006	//
Association humanitaire d'aide aux malades et nécessiteux.	12/2015	//
Croissant rouge.	02/05/2006	//
Association pour le soutien aux infirmes moteur.	06/02/2014	EL KSEUR
Association poly handicap «EL KARAMA»	04/06/2012	//
association des diabétiques.	12/05/2016	//
Association scientifique «LE FNAR»	03/09/1998	//
Association algérienne pour l'action caritative et humanitaire	20/10/2017	//
Association des activités des jeunes «CHIKH BEL HADDAD»	11/12/1982	SEDDOUK
Jeunesse optimiste	19/11/2014	//

Association	19/08/2006	//
Association Sociale «TAFAT»	03/12/2014	AMALOU
Association artisanal et culturelle «AFNIQ»	31/08/2014	TAZMALT
Association des diabétiques	02/05/2001	//
Association Main tendue	19/11/1999	//
Association culturelle des activités de jeunes	08/04/2016	M' CISNA
Association des enfants aux besoins spécifique « AZAL»	13/05/2013	SIDI AICHE
Association environnementale et scientifique «ARC EN CIEL»	16/08/2011	TAOURIT IGHIL
Association sportif amateur des luttes associées	28/04/2007	//

Source: établi à partir des données de l'enquête auprès des associations locales (Bejaia) 2018

Nous avons dans ce tableau les différentes associations enquêtées qui sont localisées comme suit :

- 23.33% à BEJAIA et AKBOU pour chacune ;
- 16.66 % sont localisées à EL KSEUR ;
- 10 % à TAZMALT et à SEDDOUK pour chacune ;
- 6.66 % à TAOURIRT IGHIL ;
- 3.33 % à SIDI AICH, AMALOU et M' CISNA pour chacune.

1.6 Les méthodes et les techniques utilisées

Toute recherche scientifique doit comporter une méthode ou des méthodes et des techniques qui dépendent de l'objectif visé par le chercheur. Selon QUIVY « *chaque recherche est une expérience unique, qui emprunte des chemins propres dont le choix est lié à des*

nombreux critères comme la méthode, et la technique » Comme nous l'avons souligné précédemment.

Pour réaliser notre travail et répondre à la problématique, nous avons opté pour la méthode quantitative et qualitative qui vise à mesurer le phénomène d'étude et d'apprécier sa particularité. Notre recherche s'est basée sur deux axes : une collecte de données à base d'un guide d'entretien auprès des organismes liés aux associations de la wilaya de Bejaia (La DJS, LA DAS et LA DRAG). Et une enquête par questionnaire auprès de quelques associations qui se localisent dans la wilaya de Bejaia.

1.6.1 La structure et le contenu du questionnaire de l'enquête

Pour les besoins de notre travail, nous avons mené une enquête auprès d'un échantillon d'association en élaborant un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude visant les associations de la wilaya de Bejaia. Nous avons distribué 40 questionnaires en raison de manque de temps et des moyens nécessaires à la réalisation de notre enquête. Nous avons pu récupérer 30 questionnaires, qui sont quand même exploitables, alors 10 questionnaires sont restés sans réponses (la non disponibilité de certains associations, le refus de certains de coopérer avec nous).

Tableau 8 : Données relatives à l'enquête de terrain

Questionnaires	Références	Pourcentages
Récupérés	30	75 %
Non récupérés	10	25 %
Total	40	100 %

Source : établi par nous-mêmes à partir les associations enquêtées.

Le questionnaire est constitué de questions standardisées avec des questions fermées et semi ouvertes. Il a été administré à chaque association dans le but de recueillir le maximum d'information. Le questionnaire d'enquête contient 39 questions réparties en trois parties, à savoir :

Partie 1 : les Renseignements généraux concernant L'association et son fonctionnement.

Partie 2 : l'association et son fonctionnement.

Partie 3 : L'association et son environnement.

❖ Le questionnaire aussi comporte plusieurs types de questions :

- **Des questions ouvertes** : qui donne la liberté à l'enquêté d'utiliser son propre vocabulaire pour répondre à la question.

- **Des questions fermées** : l'enquêteur lui propose des modalités de réponses parmi lesquelles il doit choisir celle qui convient ou bien celle qu'il estime plus cohérente. On distingue deux types de questions fermées :

- **Les questions fermées à réponse unique** : ce type de question donne aux répondants le choix entre deux réponses possible (Oui ou non).
- **Les questions fermées à choix multiples** : ce type de question donne aux répondants de choisir une ou plusieurs réponses, plus on nous ajoutons un choix ouvert de réponses à la question.

1.6.2 Les entretiens directs

Pour recueillir des données sur terrain portant sur notre thème de recherche nous avons procédé aussi à l'entretien semi directifs afin de recueillir des informations aux prés de notre population enquêtés à savoir « La DAS, La DJS et La DRAG », selon **Hervé fenneteau définit l'entretien comme suit** : « *l'entretien est la technique dans laquelle un interviewer s'adresse séparément à un petit nombre de personnes (vingt à trente environ avec des profils sociodémographiques diversifiés)* »⁶¹, Il permet de centrer le discours des personnes interrogées autour différents thèmes définis au préalable par nous-mêmes et consignés dans un guide d'entretien. Il peut venir compléter et approfondir des domaines de connaissance spécifiques liés à notre thème de recherche. Il permet ainsi de compléter les résultats obtenus, en apportant une richesse et une précision plus grandes dans les informations recueillies

1.7 Elaboration des guides d'entretien

A travers l'élaboration de notre guide d'entretien, nous avons comme enjeu, l'extraction des données qui nous seront nécessaires, durant l'analyse de notre recherche, c'est ainsi que le guide semi-directif est élaboré selon le protocole de la démarche qualitative et quantitative, et se compose de trois parties principales :

⁶¹FENETEAU Hervé, *enquête : entretien et questionnaire*, 2^{ème} édition Dunod, paris 2017 p .9.

- ✓ La première partie concerne la présentation de l'association cas de notre étude, afin d'accumuler les informations qui concerne ses spécificités, sa politique et sa culture, ainsi que les grandes lignes de sa stratégie et ses objectifs. Ainsi que les caractéristiques et les motivations de ses acteurs.
- ✓ Quant à la deuxième partie, elle concerne les principales caractéristiques de l'association, telles que la forme juridique, les moyens de financement, la gouvernance....

1.8 Difficultés de l'enquête :

1. Le refus des responsables des bureaux d'associations agréées de collaborer, notamment lorsqu'il s'agit de leurs demander leurs effectifs.
2. Le manque de visibilité des associations, l'instabilité de leurs lieux de travail et de leurs adresses permanente, beaucoup de difficultés ont été rencontrés pour retrouver les associations vivantes et actives.
3. La difficulté d'instaurer des rapports de confiance avec les responsables des associations et les convaincre de l'utilité de l'enquête. Ces facteurs ont amplement démobilisé et démotivé beaucoup de nos enquêteurs.

Section 2 : Etats des lieux des associations

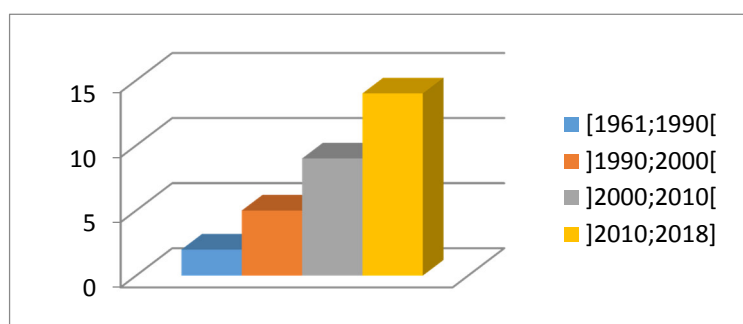
2.1 Résultats de l'enquête

2.1.1 Analyse des renseignements généraux des associations enquêtées

Dans ce point nous allons présenter les associations enquêtées selon leurs date de création, leurs lieux de siège, leurs domaine d'intervention, le nombre de projets menés, leurs effectifs, leurs budget global, et selon la disposition de l'équipement et de locaux nécessaire.

2.1.1.1 Date de création

Figure 3 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la date de création



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête.

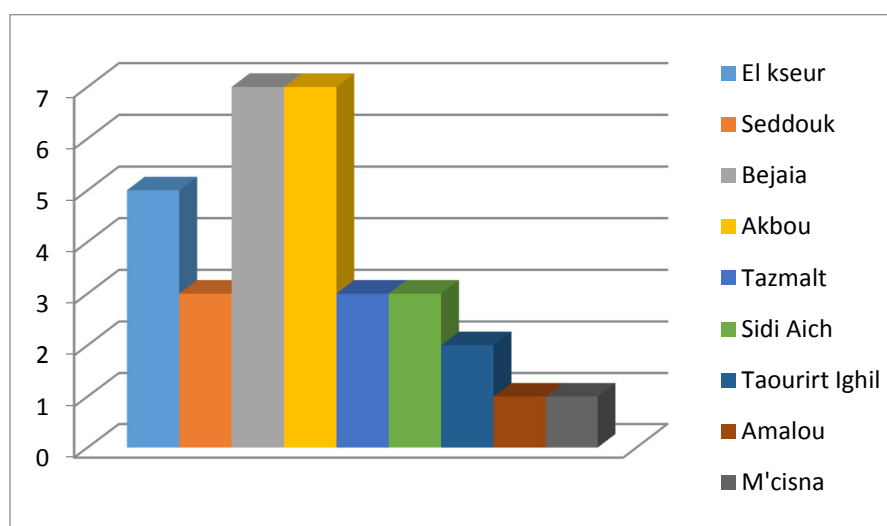
La répartition de notre échantillon nous indique que les dates de création des associations enquêtées allant de 1961 à 2018. On remarque que la majorité des associations sont de création récente. D'une part celles nées après 2010 atteignent 46.66 % de l'ensemble comme le montre figure 1, et ces associations créées rentrent dans la loi 06/12.

D'autre part les anciennes associations agréées dans la loi 31/90 et soumises à l'agrément ne dépassent pas 16 (soit 53.32%) de l'ensemble dans les trois périodes comme l'indique la figure1.

Nous pouvons dire que ces dernières années le phénomène de création d'associations a connu son essor dans la wilaya de Bejaia.

2.1.1.2 Lieu du siège :

Figure 4 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le lieu du siège



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête.

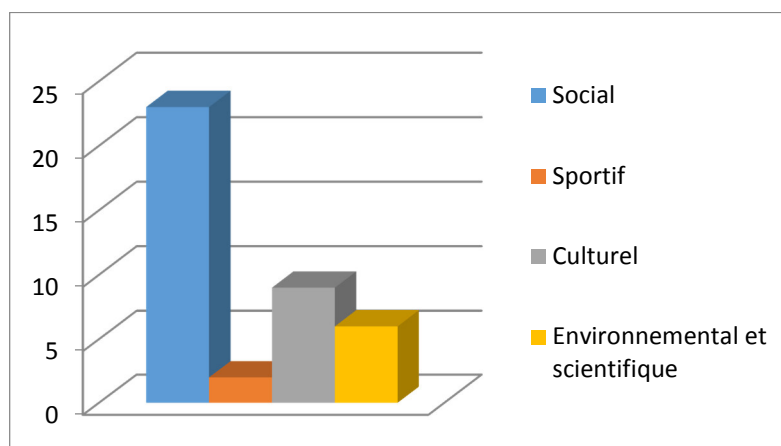
Le siège de l'association est un lieu, précisé dans le statut, où se situe la direction administrative de l'association. C'est généralement le lieu où se déroulent les réunions de l'assemblée générale et du conseil d'administration, où la correspondance est adressée et où se trouvent les archives.

La mission du siège est d'impulser une dynamique associative et d'assurer la cohésion de l'ensemble du dispositif. Le siège est l'outil technique mettant en œuvre les orientations politiques de l'association. C'est aussi un outil de conseil, de contrôle, permettant de garantir la qualité des interventions sociales en faveur des jeunes et des familles.

Pour cela la majorité des associations de notre échantillon se situent dans des zones populaires et actives notamment à la ville, Akbou et béjaia. Elles coordonnent et veillent à l'application des stratégies en termes de ressources humaines, de finances, de patrimoine, de qualité, de droit, de communication et de vie associative. Donc le siège est un lieu de ressources et d'appui aux pôles.

2.1.1.3 Domaine d'intervention :

Figure 5 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le domaine d'intervention



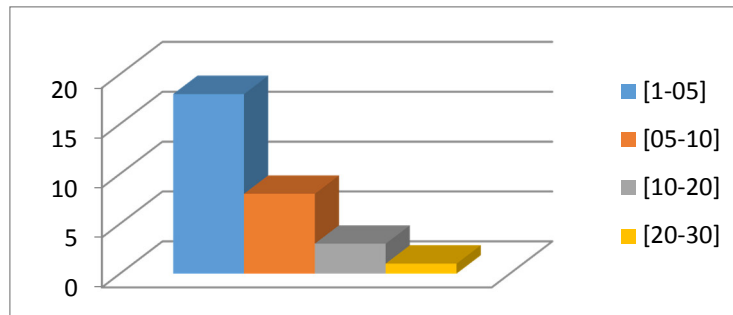
Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Dans cette répartition, la remarque qui mérite une attention particulière est celle de la prédominance des associations qui interviennent plus dans le social avec 23 (soit 76.66%) de la totalité. Elles sont plus dynamiques et actives dans ce domaine par rapport aux autres.

Dans notre échantillon, nous trouverons 17 (soit 56.66) de l'ensemble qui s'activent dans différents domaines (social, sportif, culturel, environnemental et scientifique). Cela signifie qu'une même association développe des activités relevant de plusieurs secteurs.

2.1.1.4 Nombre de projets menés :

Figure 6 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le nombre de projets menés

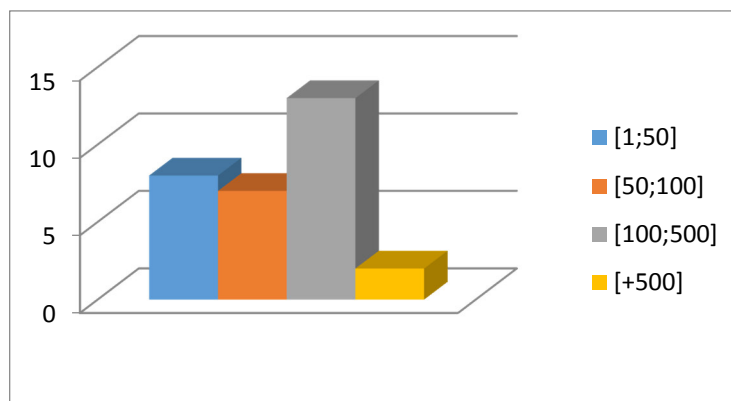


Source : Graphique réalisé par à partir des données de l'enquête

D'après l'analyse des programmes d'activités des associations et les projets menés, nous pouvons apprécier, approximativement, le degré de dynamisme et de la vitalité des associations. La plupart des associations soit (60%) de l'ensemble ont réalisé au moins 5 projets .36.66% ont réalisé de 5 à 20 et en dernier celle qui a organisé plus de 20 projets.

2.1.1.5 L'effectif

Figure 7 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l'effectif



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

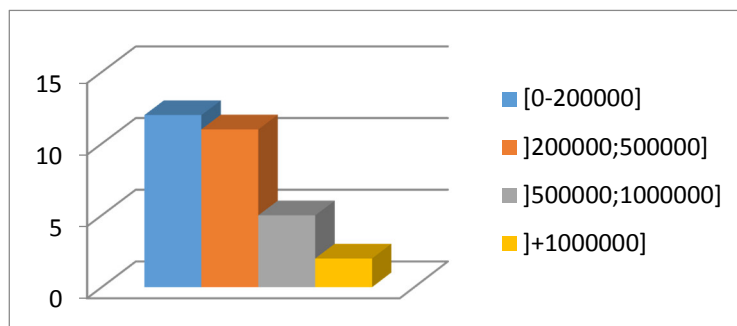
Peut devenir membre effectif de l'association toute personne physique qui est acceptée en tant que membre effectif par le conseil d'administration ou qui, en tant que membre adhérent, est élu administrateur.

Selon l'enquête, près de la moitié des associations ont un effectif allant de 1 à 100 mais lorsqu'on observe l'autre moitié qui sont les associations de grands dimension qui sont prépondérantes : 13(soit 43.33%) ont entre 100 et 500 adhérents et 2(soit 6.66) dépassent 500 adhérents.

La plupart d’entre elles se concentrent dans les associations sociales (caritatives) et de santé. Autrement dit, ces associations sont plus dynamiques que les autres et sont aidées et soutenues. Ceci peut se justifier par l’ampleur de la détérioration des conditions de vie de la population qui forcent cette dernière à s’y réfugier.

2.1.1.6 Echelle du budget global :

Figure 8 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l’échelle du budget



Source : Graphique réalisé à partir des données de l’enquête

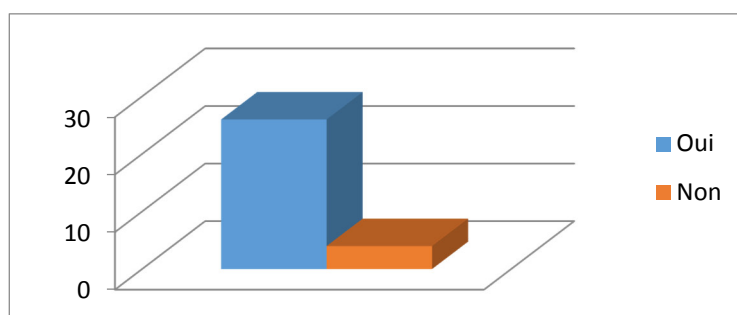
Le budget est une somme d’argent que l’Etat, une collectivité locale ou un organisme privé accorde à un groupement, une association, une entreprise ou une personne pour favoriser le développement d’activités d’intérêt général.

La mesure du budget cumulé du secteur associatif offre un premier repérage du poids économique des associations.

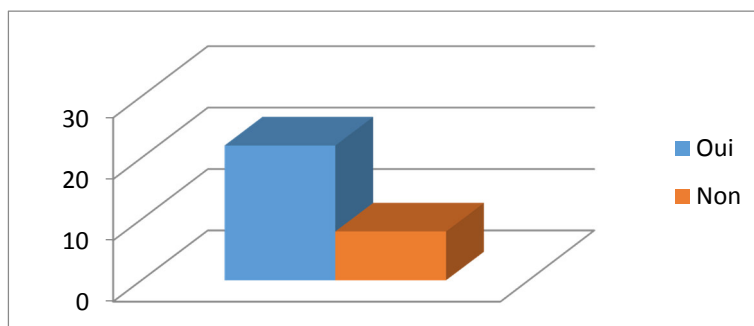
76.66% des associations fonctionnent avec un budget annuel inférieur à 500000 DA et 23.32% gèrent un budget annuel supérieur à 500000 DA (**figure 7**)

2.1.1.7 La disponibilité d’équipement et de locaux :

Figure 9 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la disponibilité de l’équipement nécessaire



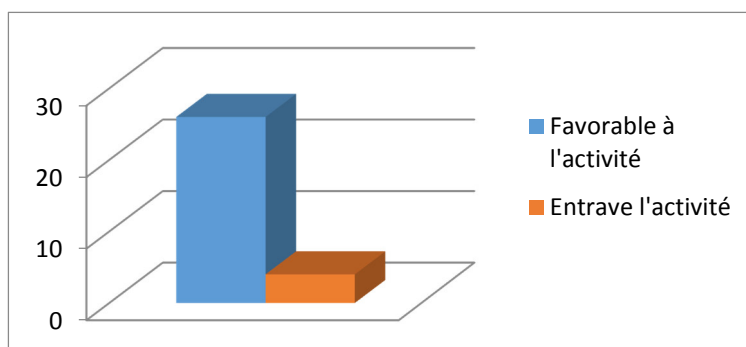
Source : Graphique réalisé à partir des données de l’enquête

Figure 10 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la disponibilité des locaux

Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Les associations ont besoin d'un équipement et d'un local pour organiser leurs activités. Et ce qui concerne notre échantillon plus de 70% des associations disposent d'un équipement nécessaire et de locaux.

2.1.1.8 La zone d'implantation :

Figure 11 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la zone d'implantation

Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête.

D'après l'analyse nous déduisons que 26 associations qui sont représentées par un taux de (86.66%), ont une zone favorable à leurs activités et cela est dû à la situation de ces associations dans des villes populaires qui sont fréquentées par les jeunes et les étudiants.

Ajoutant à ceci, les gens ont un esprit de bénévolat et répondent aux appels des associations. Le facteur le plus qui pousse les gens à faire partie de ces association est le nombre important des nécessiteux et handicapés.

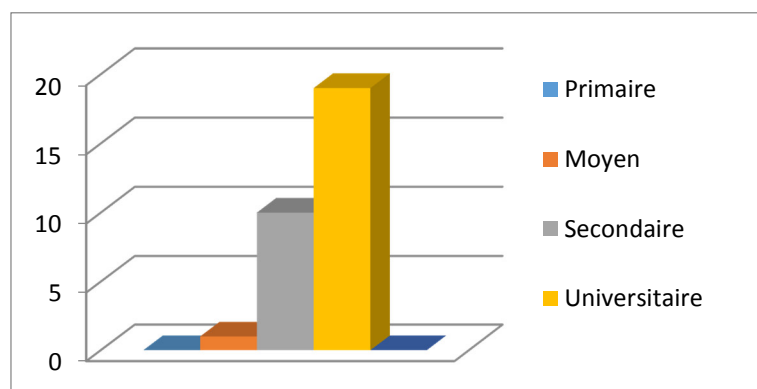
Parlant des associations qui se situent dans des zones entravant leurs activités nous enregistrons seulement 4 dont le lieu d'implantation empêche le bon fonctionnement de leurs activités, et cela est causé par le manque de locaux et l'inaccessibilité.

2.2. L'association et son fonctionnement

Dans cette axe nous allons étudier le fonctionnement des associations à travers le niveau intellectuel des dirigeants, et règlement intérieur en général.

2.2.1 Niveau d'instruction des dirigeants :

Figure 12 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le niveau d'instruction des dirigeants



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

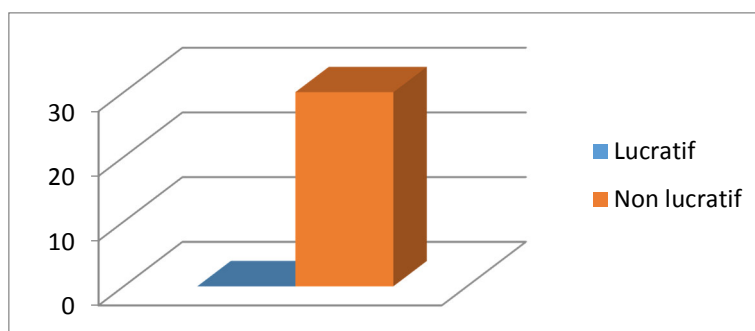
Le fait associatif est un fait de jeunesse et plus précisément d'étudiants. D'après notre étude nous constatons que (63.33%) de notre échantillon possède un niveau universitaire et en deuxième position vient le niveau secondaire avec (33.33%).

Et en dernier nous parlons du niveau moyen et primaire qui représente un pourcentage de (3.33).

Nous pouvons dire que les dirigeants sont assez jeunes et relativement instruits dont les motivations et les raisons qui les animent à faire partie des associations sont diverses et variées.

2.2.2 But des associations

Figure 13 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le but de l'association



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Une association à but non lucratif est un regroupement d'au moins deux personnes qui décident de mettre en commun des moyens afin d'exercer une activité dont l'objectif n'est pas leur enrichissement personnel.

Et comme l'indique les résultats de notre enquête, l'ensemble de l'échantillon qui représente les 100% sont à but non lucratif.

2.2.3 Le règlement intérieur de l'association :

Le règlement intérieur d'une association permet d'informer ses membres sur le fonctionnement de la structure et le déroulement de ses activités.

Le règlement intérieur vient en complément des règles de portée plus générale initialement mentionnées au sein des statuts de l'association.

Toutes les associations enquêtées déclarent qu'elles disposent d'un règlement intérieur et que 25% parmi elles disent que son application est aisée.

2.2.4 Le bureau, les assemblées générale et les instances dirigeantes :

Le bureau est élu au sein du conseil d'administration. Il est mandaté par le CA pour assurer la gestion courante de l'association : dépenses dans le respect du budget, gestion de ressources humaines.

L'assemblée générale est l'« organe souverain » de toute association ou société anonyme, souvent annuelle. C'est elle qui nomme, révoque ou remplace les membres du CA, lesquels désignera à leur tour les membres du bureau.

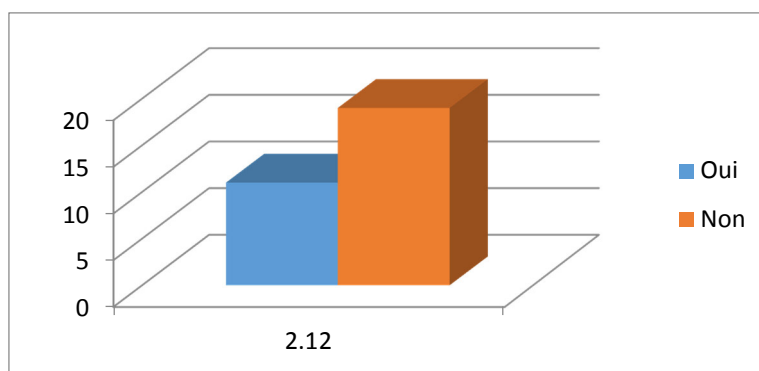
Pour qu'il y ait fonctionnement démocratique au sein de l'association, il est nécessaire que les instances dirigeantes se réunissent régulièrement et qu'elles soient régulièrement renouvelées.

L'objectif étant que les décisions prises par l'association émanent d'un organe collégial et de procéder à l'élection de nouveaux dirigeants ou de reconduire les anciens.

100% des associations enquêtées affirment que leurs bureaux se réunissent régulièrement et que les assemblées générales se tiennent selon la réglementation. Et en dernier toutes les instances dirigeantes de l'ensemble des associations enquêtées sont renouvelées régulièrement.

2.2.5 La maitrise technique :

Figure 14 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la maitrise technique

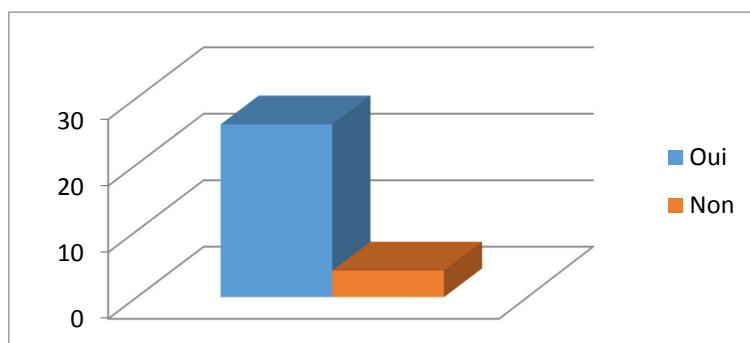


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête.

La maîtrise technique d'un domaine est l'acquisition des compétences nécessaires, et du savoir-faire ainsi que l'expérience, sont indispensables pour assurer le fonctionnement des organisations et est considéré comme le rôle central de ses dernières, Néanmoins 66,33% des associations sont confrontés à des difficultés concernant leurs domaine, par ailleurs 36,66% estiment qu'elles ont une bonne maîtrise de leur domaine.

2.2.6 Les conflits au sein de l'association :

Figure 15 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les conflits au sein de l'association.

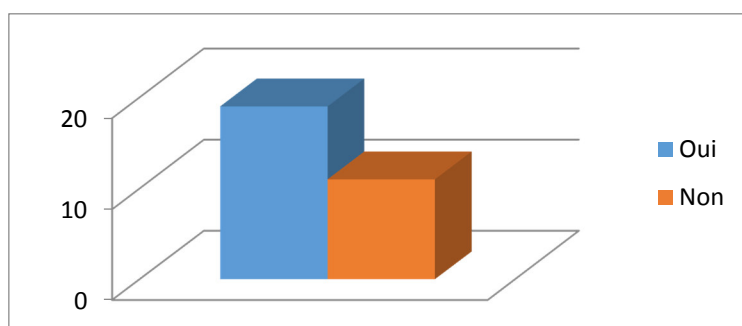


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Des difficultés graves (dissensions parmi les dirigeants, décisions irrégulières....) peuvent intervenir dans la vie de l'association mettant en péril son existence ou l'empêchant de fonctionner normalement. et c'est le cas de la majeure partie des associations étudiées. Plus de 86% des associations sont confrontées régulièrement à des conflits au niveau interne de l'organisation.

2.2.7 Les dispositifs de gestion des conflits :

Figure 16 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les dispositifs de gestion des conflits.

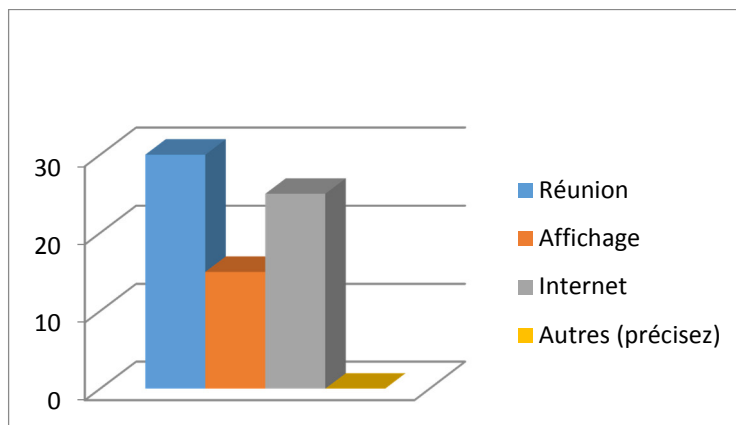


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Il n'existe aucune institution ou organisation sans conflits, et il apparaît donc comme illusoire et déréalisé d'aspirer à un objectif «zéro conflit » mais cela d'autant plus que certaines formes de conflit sont une opportunité à l'organisation, qui permettent de sortir d'une impasse, de débloquer une situation et de continuer à progresser. Les associations ne doivent pas craindre le conflit ; mais elles doivent se préparer à en traverser. Dans ce contexte la plupart des associations de notre étude soit 63,33% adoptent un dispositif de gestion de conflit à fin de gérer les conflits, et en tirer le maximum de profit.

2.2.8 La communication au sein de l'association :

Figure 17 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la communication au sein de l'association



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

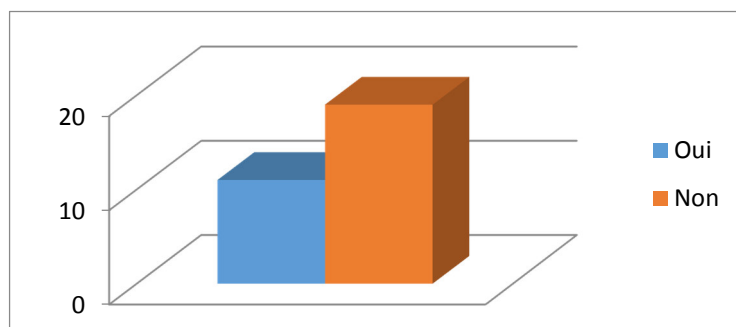
La communication au sein d'une organisation est primordiale car elle permet de mieux remplir les objectifs et créer des liens social entre les membres et ses sympathisants (bénévoles, adhérents, donateurs...etc.)

Notre étude démontre que dans la totalité des associations la communication existe et chaque association adopte des supports et des dispositifs de la communication différente.

Dans notre cas toutes les associations soit 100% communique à travers des réunions et 75% des associations utilisent l'internet comme support de communication puisque c'est un moyen le plus rapide et moins couteux et assure le libre échange d'information et d'avis. En suite vient l'affichage avec un taux de 50% la moitié des associations le considère ce dernier comme un moyen traditionnelle.

2.2.9 Les difficultés de gestion des bénévoles :

Figure 18 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les difficultés de gestion des bénévoles

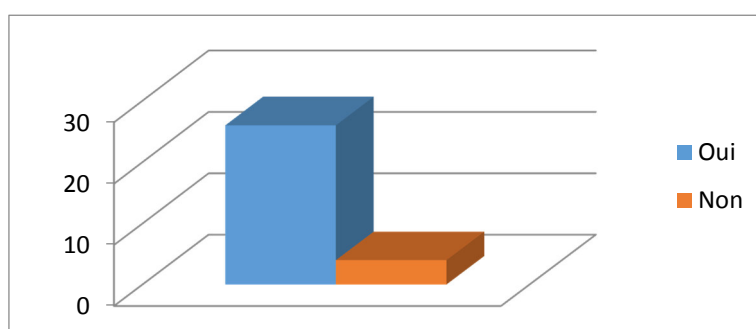


Au cours de ces dernières années, le bénévolat est devenu un phénomène de société, cependant il arrive que les associations ne sachent pas toujours comment gérer les bénévoles et les mettre en adéquation avec leurs propres besoins.

En effet, les relations entre les associations et leurs bénévoles n'ont pas beaucoup évolués et c'est le cas pour la majeure partie de nos enquêtés, 63,33 % des associations indiquent qu'elles ont des difficultés à gérer leurs équipes bénévoles. Tandis que 33,66% approuvent qu'elle ne trouve aucune difficulté à diriger leurs bénévoles.

2.2.10 Le partage des taches :

Figure 19 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le partage des taches

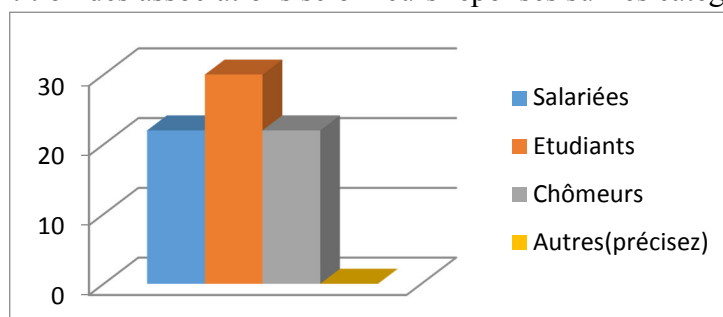


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête.

L'organisation de l'association s'articule autour d'un bureau exécutif, composé du président de l'association, du trésorier et d'un secrétaire, puis des membres actifs ou non. Les membres actifs composés de bénévoles, adhérents et les salariés, qui assurent le bon fonctionnement de l'association en exécutant leurs tâches selon des règles et des lois que les statuts et le règlement intérieur stipulent, plus de 86% des associations interrogées ayant répondu au bon conduite de leurs organisation et cela est dû au respect et aux partage des tâches. 13% du reste admettent d'avoir des difficultés à propos de la répartition des tâches.

2.2.11 Catégories de bénévole :

Figure 20 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les catégories de bénévoles



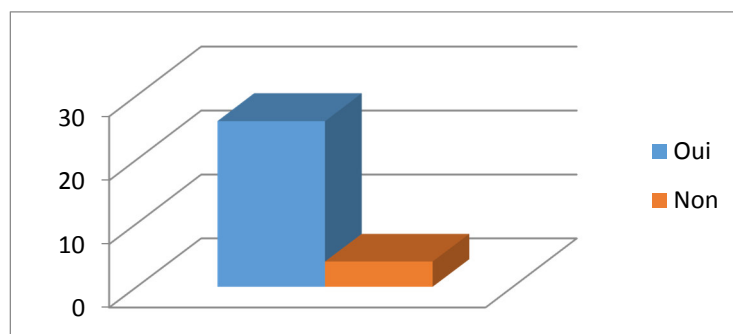
Le conseil économique, sociale et environnementale à préciser en février 1993, qu'un bénévole «et toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial».

Selon l'enquête que nous avons menée on remarque que majorité des bénévoles sont des étudiants et cela s'explique par plusieurs facteurs : leurs jeunes âge, le niveau intellectuelle et la capacité physique qui leurs permet d'exercer la plupart des activités et action au sein de l'associations.

Vient ensuite la catégorie des salariées et des chômeurs avec un même taux qui est égale à 75%. Les raisons qui poussent les salariés à s'engagé dans le bénévolat sont la stabilité socioprofessionnel et voir même familiale, ainsi ils s'engage en dehors du temps professionnel dans le bénévolat pour les chômeurs ,il s'agit d'occuper leurs temps ou leurs esprit ou encore la volonté d'être actif en participant aux différentes activités du milieu associatif ;ainsi les chômeurs s'expriment dans l'action un certain refus du statut de chômeur qui assimile souvent ce dernier à un inactif.

2.12 Encouragement des bénévoles :

Figure 21 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l'encouragement des bénévoles



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

La majorité soit 86,66% des associations affirment qu'elle encourage leurs bénévoles du moment que l'encouragement constitue l'un des principaux facteurs de motivation et pour les encourager l'association utilise plusieurs moyen d'encouragement parmi eux nous citons :

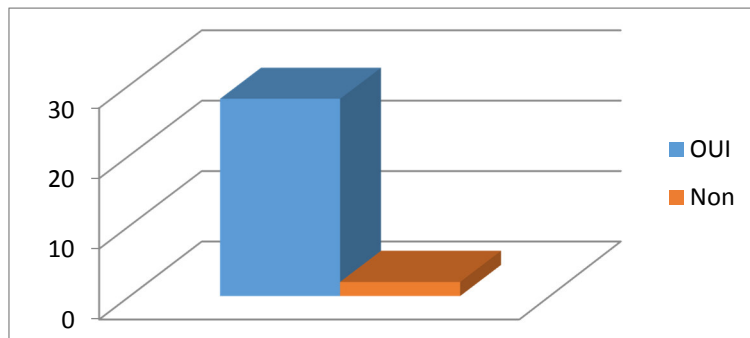
- L'accès gratuit à tous les services offerts par l'association ;
- L'association leurs offre de différentes formation ;
- Des sorties pédagogiques ;
- Remise d'attestation de remerciement et d'encouragement.

Tandis que 13,83% seulement des associations ont répondu que les bénévoles ne bénéficient pas d'encouragement particulier.

3. L'association et son environnement :

3.1 Accès aux informations :

Figure 22 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l'accès aux informations

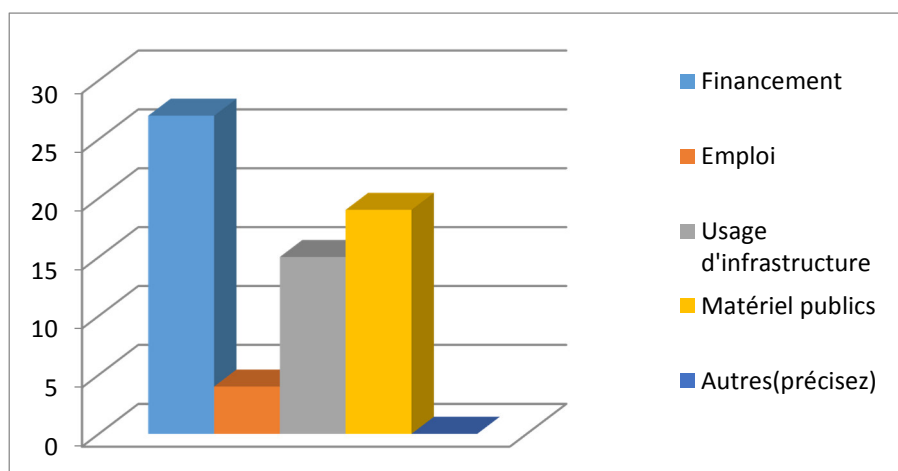


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Dans notre cas, les associations et pouvoirs publics sont appelés à intervenir conjointement pour répondre à la fois aux besoins sociaux qui se sont multipliés. Ses deux parties ont toujours entretenu des liens excellents et ceci est approuvé par la majorité des associations soit 93,33% d'entre elles qui indiquent qu'elles sont bien informées de toutes les opportunités offertes par les pouvoirs publics et seulement 6,66% des associations rencontrent des difficultés d'accès aux informations.

3.2 La Nature de l'information :

Figure 23 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la nature des informations



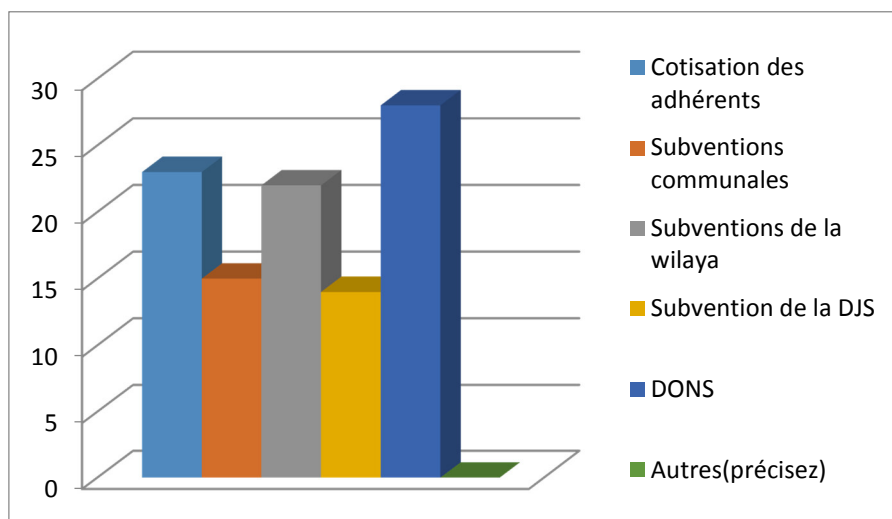
Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

En basant sur notre étude 96,66 % de notre population sont informées en ce qui concerne le financement (les subventions) ; vient en suite les informations sur les différents services que l'Etat leurs offres comme, matérielles publics et usage d'infrastructure avec 63,33 % et 50 % respectivement.

Néanmoins, la majorité des associations ont encore de la difficulté à y avoir accès aux informations lies au volé de l'emploi en effet 13,33% ont répondu à y avoir accès à ses information et cela pour des raisons que nous n'avons pas eu de réponses.

3.3 Les ressources de l'association :

Figure 24 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les ressources de l'association



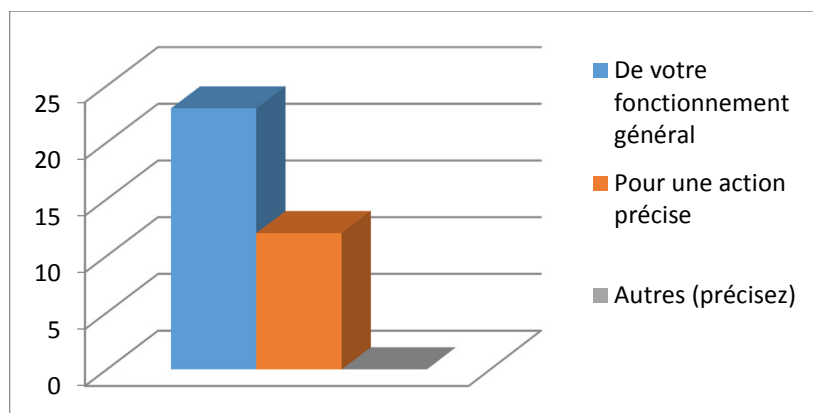
Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Les associations ont tout intérêt à diversifier leurs sources de financement pour préserver leur autonomie et développer plus sûrement leur projet ainsi cette étude nous a démontré que les associations font recours à plusieurs sources et nous avons déduit que la principale source est celle des dons avec un taux de 93% par rapport aux autres, suivis des cotisations des adhérents avec 76,66% à noter que l'article 29 de la loi de 12 janvier 2012 autorise les associations à recevoir des dons et des cotisations.

Par la suite viennent les subventions des collectivités locales et les partenaires financiers qui apportent leurs aides aux associations à savoir les subventions de la wilaya et des communes suivies de la DJS (direction de la jeunesse et des sports) avec un taux de 73,33 %, 50 % et 46,66 respectivement.

3.4 Les dépenses de l'association :

Figure 25 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les dépenses de l'association

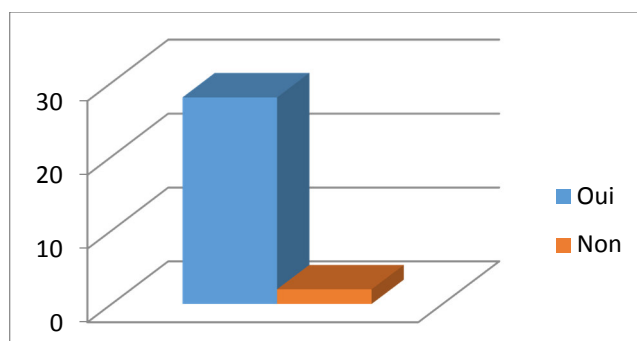


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

76,66% des associations enquêtés dépensent leurs budget globale dans le fonctionnement général et cela à fin de réaliser le plan d'action à savoir que ce dernier compte les différentes activités et actions que l'association doit accomplir durant une durée précise. D'autre part, nous trouverons 23,33% des associations qui dépensent leurs budgets dans une action précise par exemple réalisé un projet bien définie par l'association.

3.5 Le partenariat de l'association :

Figure 26 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le partenariat

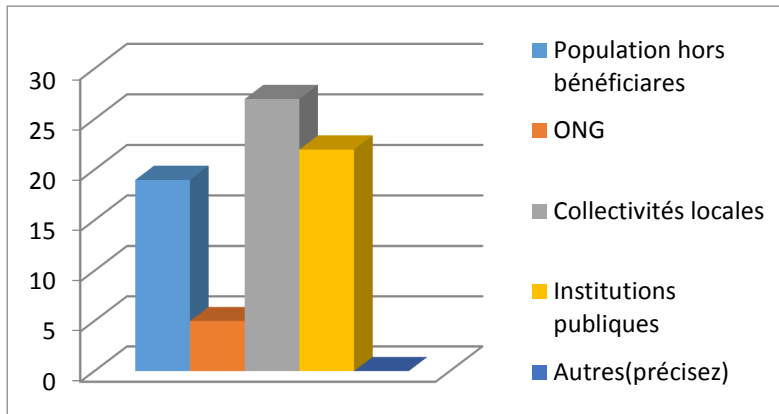


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Le partenariat entre les associations avec d'autres organismes est en pleine expansion et il est considéré comme un appui externe vu le nombre importants des atouts qu'il apporte aussi. Parfois les objectifs et les projets des associations atteignent une ampleur telle qu'ils nécessitent la collaboration avec d'autres organismes, dans ces circonstances 90% des associations ont répondu avoir mené des initiatives qui impliquent plusieurs acteurs.

3.6 Les partenaires de l'association :

Figure 27 : La répartition des associations selon leurs réponses sur les partenaires de l'association

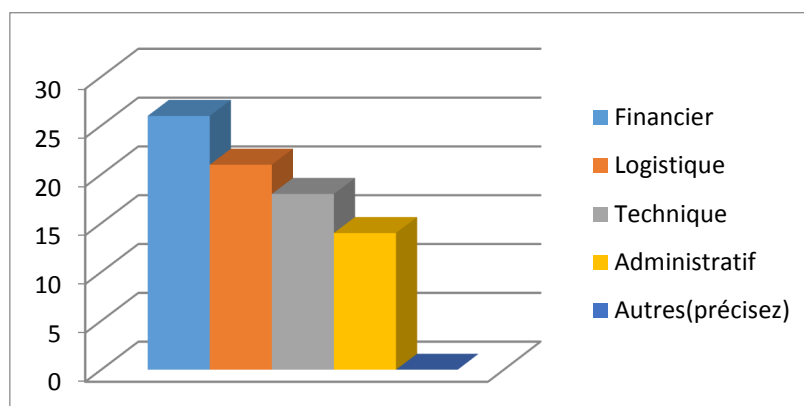


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Les principaux partenaires des associations sont les collectivités locales et les institutions publiques avec un taux de 90% et 73,33% respectivement suivit de la population hors bénéficiaires avec 63,33% qui est un partenaire très proche du mouvement associatif par son implication aux différentes activités et action par le billet du bénévolat, l'adhésion et le paiement des cotisations.

3.7 Types d'apports des partenaires :

Figure 28 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les types d'apports des partenaires



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

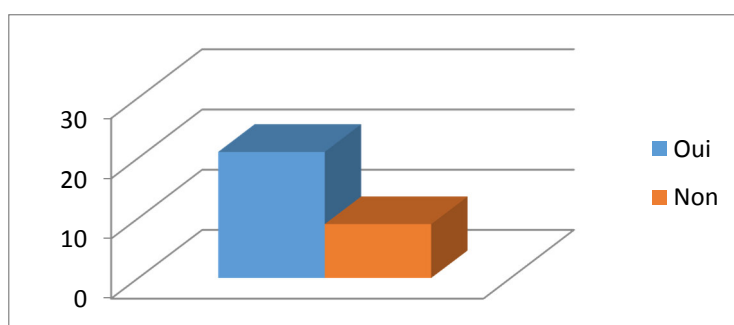
Les actions de partenariat ne sont pas limitées aux simples versements de font elles peuvent prendre plusieurs formes d'engagement :

- financement de programmes ;
- don en nature ou en prestation ;
- apport de compétence ;
- sensibilisation des parties prenantes.

Dans ce cas d'étude nous remarquons que l'action la plus importante de partenariat et celle de financement avec un taux de 86,66% suivie de celle de la logistique, technique et administrative avec un taux respectifs de 70% 60% 46%.

3.8 Formalisation de partenaire :

Figure 29 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la formalisation du partenariat



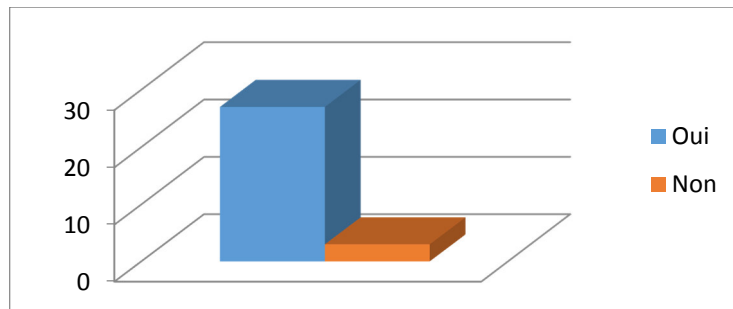
Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Un réseau de partenariat doit faire face à de nombreux obstacles, désaccord et contestations, Les règles de fonctionnement du réseau doivent donc être claires, précises et établies. Définir les règles de fonctionnement est la première préoccupation du coordinateur donc il élabore puis il soumette aux partenaires un système d'organisation qui devra être accepté par tous dans le cadre d'un accord formel de partenariat.

La formalisation du partenariat se fait plus souvent avec un accord ou avec des lettres d'engagement Ainsi, le partenariat est officiellement déclaré par toutes les organisations partenaires. Dans ces conditions-là, le plus grand nombre des associations interrogées soit 70% d'entre elles formalisent leurs partenariat et 30% des associations, font en général mine d'ignorer l'importance d'engager convention avec leurs partenaires. L'improvisation, ainsi que la confiance accordée aux partenaires ne suffit pourtant pas toujours.

3.8 Relations de partenariat :

Figure 30 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les relations de partenariat

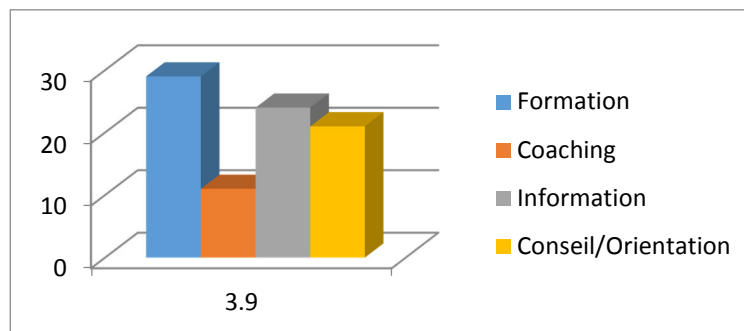


Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Dans tout contrat de partenariat, les deux parties ont des besoins à satisfaire dans notre cas 90%des associations soit la majeure partie d'entre elle sont satisfaites de leurs relations de partenariat et juste 10 % des associations reste insatisfaite de leurs rapports.

3.9 Aspects à améliorer :

Figure 31 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les aspects à améliorer



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'enquête

Pour que les associations puissent consolider et développer ses activités, leurs emplois et l'acquisition de toutes les informations concernant le financement, la comptabilité, la fiscalité et la réglementation générale et particulière, nous avons conclu que les associations nécessitent un besoin,et en effet 96% des associations sont dans le besoin de formation de gestion, la comptabilité, et d'informations avec un taux de 80%,suivie par le besoin de conseil/orientation et le coaching avec un taux respectives de 70% et 30%.

Synthèse et conclusion

La poussée sans précédent de la démographie associative a Bejaia, repérée surtout après la promulgation de la loi 90/31, encouragée et accélérée par la loi 06/12, est une réalité aujourd'hui observable. Elle se traduit par la création d'un nombre important d'associations qui dépassent les 46.66 % durant ces dix dernières années, qui a entraînés l'émergence de nouvelles activités, et cela s'explique aussi par l'existence d'un environnement socioculturel favorable au développement du phénomène associatif a Bejaia .

Le tissu associatif de cette wilaya compte plus de 5000 associations intervenant dans différents secteurs (social, économique, culturel, sportif, environnemental...) ; il assure un rôle déterminant dans le maintien du lien social (solidarité, aide, écoute, actions citoyennes, animation...) et constitue un partenaire essentiel des pouvoirs publics dans la mise en œuvre d'actions au service de l'intérêt général. Plus de 5 0000 bénévoles contribuent à faire vivre et à animer ce tissu associatif.

Dans le même temps, ce tissu associatif dynamique présente des signes de fragilité importantes:

- Fragilité financière ce qui empêche de mener à terme les projets associatif ;
- Déficit de formation des bénévoles et des dirigeants ;
- Isolement de certaines associations et difficulté pour disposer d'aide et d'information ;
- Manque de structuration du tissu associatif.

Conclusion générale

Depuis le début des années 2000, les initiatives d'entrepreneuriat social se multiplient à la jonction de l'innovation sociale et de la responsabilité sociale. L'augmentation des besoins sociaux de plus en plus diversifiés et complexes requérant des solutions innovatrices, Or ce phénomène, encore peu documenté empiriquement, soulève de nombreuses questions qui touchent, notamment, les fondements identitaires, la légitimité et les représentations qu'ont les entrepreneurs sociaux du phénomène.

Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi d'étudier le mouvement associatif au niveau de la wilaya de Bejaia qui est considéré comme phénomène sociale porteur de projets, Ce dernier semblent s'appuyer sur une légitimité qualifiée de civique, basée sur le bien collectif, la démocratie et non lucrative.

Nous avons tenté de mettre en lumière la réalité du rôle du mouvement associative à partir d'une description détaillée des actions et activités entreprise par les associations.

Nous nous sommes au rôle que pourrait jouer chaque association dans le développement socioéconomique de son territoire d'activité en partenariat avec les autres acteurs publics et privés locaux.

L'analyse et l'interprétation des données de notre terrain d'enquête ont permis de ressortir les résultats suivants :

Le mouvement associatif au niveau de cette wilaya enregistre une dynamique remarquable du fait du nombre important des associations existantes qui avoisine 6000 associations, abritant différents domaines d'activité (sociale, culturelle, sportive, humanitaire, religieuse, environnementale et scientifique ...etc.)

Les associations jouent un rôle prépondérant pour l'identification et la réponse à des besoins sociaux émergents, et elles sont considérées comme l'un des principaux acteurs les plus contributeurs à l'intervention et au changement social vers une meilleure qualité de vie de la communauté locale, et participant au développement locale grâce à la contribution bénévole aux projets de développement dans différents domaines (social, économique, culturel, technologique) Ces actions répondent donc aux besoins de la population qui ne sont pas satisfaits par les pouvoirs publics.

Même si la contribution bénévoles, et leurs cotisations est souvent le moteur du mouvement associatif pour l'ensemble des associations mais cela ne répond pas à tous les besoins en matière de ressources, cependant elles travaillent en réseau avec de nombreuses

associations locales, donateurs, institutions publiques et collectivités locales dans une dynamique de partenariat à fin de combler leurs besoins.

Nous concluons que le mouvement associatif, est un élément combattant, qui travaille sur tous les dossiers qui touchent à son territoire et au cadre de vie du citoyen. Fort de ses compétences et de l'expérience de ses membres il fait des propositions et interpelle les autorités dans la plus part des domaines d'interventions qui touchent le sociale, la culture, l'environnement, le patrimoine, et la santé. L'association a pour but l'accompagnement social de la société, elle vise à favoriser leur développement personnel ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens actif et solidaires. Elle réalise son objet notamment à travers des actions de volontariat au bénéfice de la collectivité, de formation et de soutien de projet individuel, s'inscrivant dans des processus d'insertion sociale et/ou professionnelle. Elle peut également offrir aux gens un soutien social individualisé.

Liste bibliographique

Ouvrages

- Associations mode d'emploi de CLAUDE vallon.
- Cachon J-C, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? ».
- Capron H, «Entrepreneuriat et création d'entreprises», facteurs déterminants de l'esprit - d'entreprise, édition de Boeck, Paris, 2009.
- L'entrepreneuriat social en France. Réflexions et bonnes pratiques. Travaux coordonnés par Delphine Chauffant, Caroline Lensing-Hebben et Antonella Noya. Avec la contribution de Demet San.
- FAYOLLE Alain, introduction à l'entrepreneuriat, Ed:Dunod, Paris, 2005.
- FENETEAU Hervé, *enquête : entretien et questionnaire*, 2^{ème} édition Dunod, paris 2017.
- GASSE Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprise», organisation et territoires,Canada , 2003
- Guigou JL, « Le développement local : espoirs et freins », colloque de Poitiers sur le thème du développement local, 1983. Cité par JY Gouttebel, « Stratégie de développement territorial», Ed Economica, Paris, 2001.
- Harnandez E-M, « L'entrepreneuriat, approche théorique »,L'Harmattan ,France ,2001 .
- Nicholls, A (2006), « introduction In Social Entrepreneurship, New Models of Sustainable Change»édité par Alex Nicholls, Oxford University Press.
- Tounés A. Influences culturelles sur des comportements managériaux d'entrepreneurs algériens, 5ème congrès international de l'Académie de l'Entrepreneuriat, 2007.
- T. Verstraete, Entrepreneuriat et Sciences de Gestion, Habilitation à Diriger des Recherches, Lille,2000.
- T. Verstreate, B. Saporta« Création d'entreprise et Entrepreneuriat », les éditions de l'ADREG, France, 2006.

Revues

- BANQUE MONDIALE (2010), *Rapport sur le développement dans le monde (Abrégé version préliminaire destinée à la Presse)*, Banque Mondiale.
- Données de la direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) 2018
- G.E.M rapport exécutif, 2000
- K. Randerson, A. Fayolle (2010, PP.4) dans : « Management Entrepreneurial et OrientationEntrepreneuriale : Deux concepts aussi différents ? ». Cahiers de recherche n 2010-04 E4. <halshs-00526761>

- Jacques Baronet (2006) dans : « l'entrepreneurship, un champ à la recherche d'une définition. Une revue sélective de la littérature sur l'entrepreneurship »
- A. Fayolle (2009), «Editorial », in Revue de l'Entrepreneuriat, Vol.8, N°1, pp. I-III.
- Cunningham, Lischeron, (1991) "Defining entrepreneurship", *Journal of Small Business Management*.
- A. Leghima, S. Megueli, 2006 Le profil de l'entrepreneur comme facteur de succès des entreprises nouvellement créées, Colloque International : « Création d'entreprises et territoires » Tamanrasset : 03 et 04 Décembre 2006.
- Approche européennes et américaines de l'entreprise sociale : une perspective comparative, DEFOURNY, , NYSSENS Marthe, in RECMA.
- Mohammad Hassen Parak :L'entrepreneuriat en association : construction et mise en acte d'une vision partagée au sein des équipes entrepreneuriales associatives
- Conseil Wallon de l'Économie Sociale (1990)
- Manuel pour les associations algériennes, édition, fondation friedrichElbert 2012
- Botton, (2004). Les débranchés des réseaux urbains d'eau et d'électricité à Buenos Aires : opportunité commerciale ou risque pour les opérateurs ?
- Le Développement social local, une démarche en 23 principes d'action, au regard des droits culturels Document de travail, P. Meyer-Bisch, Roubaix, 19 mars 2014
- Association GEHIMAB (groupe d'étude sur l'histoire des mathématiques à bougie médiévale).
- Campenhoudt Luc van et Quivy Raymond, manuel de recherche en science social ,4^{ème}édition, Dunod, paris, 2011.
- GIROUX Sylvain, TREMBLAY Ginette, *méthodologie des sciences humaines ; la recherche en action*, 3^{ème} édition ERPI, Québec, 2009.

Mémoires

- Thèse doctorat :Moussa-Mouloungui (2012) « processus de transformation des intentions en actions entrepreneuriales »
- Mémoire :*Alice Bouvier*, «L'entrepreneuriat social au service de la culture : opportunités et défis» .2013.
- Mémoire: LAHBIB Abdelouhab« Contribution à l'étude des enjeux et défis de l'entrepreneuriat social dans les pays en développement : cas du Maroc ».2015.

-BENKADA Houari, son mémoire : les associations d'aides aux malades à l'hôpital d'Oran : le cas d'une association .réalisé en vue de l'obtention d'un magister, sous la direction du professeur MEBTOUL Mohamed soutenue le 21mars2013.

-MECHEKAK katia et MENCER nassa, dans leurs mémoire le rôle de l'association dans la prise en charge des enfants atteints du diabète cas d'étude : association «assirem» de la wilaya de Bejaia Soutenu en juin 2017.

-DERRAS Omar, le mouvement associatif au Maghreb, édition CRASC, n°05,2002-2013.

Sites web

-Journal officiel ;<https://www.liberte-algerie.com/actualite/daho-ould-kablia-evoque-les-echeances>.visité le 04/2018

- http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr_tv.pdf

-Neil C. Churchill & Virginia L. Lewis (1983) in The Five Stages of Small Business Growth
<http://hbr.org/1983/05/the-five-stages-of-small-business-growth/ar/1>

-www.Gemconsortium.org

-<http://mouves.org/lentrepreneuriat-social/l-entrepreneuriat-social/>

-Gide de l'association locale. http://www.pcpalgerie.org/IMG/pdf/association_le_guide.pdf
visité le 05/2018 à 21:44

Archimède.2012www.mdas.org/benevolat/pdf/domaines_%20d_intervention_des_associations.pdf visité le 05/2018

-CAP (confédération algérienne du patronat),www.capalgerie.org visité le 25/04/2018

-<https://fr.wikipedia.org/wiki/Béjaïa> visité le 05/2018

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux :

Tableau1 : quelques définitions de l'entrepreneuriat.

Tableau2 : synthèse des postulats des écoles (Cunningham et Lischeron, 1991).

Tableau3 : quelques définitions de l'entrepreneur.

Tableau4 : synthèse des caractéristiques et qualités d'entrepreneur.

Tableau5 : quelques définitions de l'entrepreneuriat social.

Tableau6 : les principales différences entre les deux formes entrepreneuriales.

Tableau7 : présentation des associations locales enquêtées.

Tableau8 : données relatives à l'enquête du terrain.

LISTE DES FIGURES :

Figure1 : les critères de définition d'une entreprise sociale selon le mouves (mouves2013).

Figure2 : carte géographique de la wilaya de Bejaia.

Figure3 : La répartition des associations selon leurs réponses sur la date de création.

Figure4 : la répartition des associations selon leurs réponses le lieu du siège.

Figure5 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le domaine d'intervention.

Figure6 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le nombre de projets menés.

Figure7 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l'effectif.

Figure8 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l'échelle du budget.

Figure9 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l'équipement nécessaire.

Figure10 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la disponibilité des locaux.

Figure11 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la zone d'implantation.

Figure12 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le niveau d'instruction des dirigeants.

Figure13 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le but de l'association.

Figure14 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la maîtrise technique.

Figure15 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les conflits au sein de l'association.

Figure16 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les dispositifs de gestion des conflits.

Figure17 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la communication au sein de l'association.

Figure18 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les difficultés de gestion des bénévoles.

Figure19 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le partage des tâches.

Figure20 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les catégories des bénévoles.

Figure21 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l'engagement des bénévoles.

Figure22 : la répartition des associations selon leurs réponses sur l'accès aux informations.

Figure23 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la nature des informations.

Figure24 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les ressources de l'association.

Figure25 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les dépenses de l'association.

Figure26 : la répartition des associations selon leurs réponses sur le partenariat.

Figure27 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les partenaires de l'association.

Figure 28 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les types d'apports des partenaires.

Figure29 : la répartition des associations selon leurs réponses sur la formulation du partenariat.

Figure30 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les relations du partenariat.

Figure31 : la répartition des associations selon leurs réponses sur les aspects à améliorer.

Annexes

Questionnaire destiné aux associations

Dans le cadre de notre recherche sur le thème intitulé «entrepreneuriat sociale» au niveau de la wilaya de Bejaia cas “du mouvement associatif de la wilaya de Béjaia Nous vous sollicitons de bien vouloir remplir et répondre à ce questionnaire qui nous permettons de vous adresser portant sur votre association et vos activité, Soyez assuré que vos réponses contribueront à la réalisation de notre mémoire de fin d’études et qu’elles seront traitées avec soin et attention.

Nous vous remercions à l’avance et vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

1. Renseignements généraux concernant l’organisme :

1.1 Nom de l’association :

1.2. Date de création :

1.3. Siège (préciser) : Commune, Wilaya :

1.4. Principal domaine d’intervention :

1.5. Autres domaine(s) d’intervention :

1.6. Nombre de projets menés : []

1.7. Territoire d’implantation est : choix de réponse

.....

1.8. Effectifs actuels dont :

Adhérents : []

Bénévoles : []

Salariés : []

1.9. Echelle du budget global :

1.10. L'association dispose t-elle de l'équipement nécessaire à son fonctionnement ? :

- oui
- non

1.11. L'association dispose t-elle de locaux ? : oui, non

Si oui, ou sont implantés les locaux ?

.....

1.12. La zone d'implantation est elle :

- Favorable à l'activité
- Entrave l'activité

Expliquer :

.....

.....

2. L'association et son fonctionnement :

2.1. Niveau d'instruction des dirigeants :

- primaire
- moyen
- Secondaire
- universitaire

2.2. L'association est-elle crée pour but :

- Lucratif
- Non lucratif

2.3. L'association dispose t'elle d'un règlement intérieur ? : oui, non

2.4. Si oui, son application est aisée : oui, non

2.5. Le bureau se réunit régulièrement : oui, non

2.6. Les assemblées générales se tiennent selon la réglementation (délais et conditions) :

oui, non

2.6.1. Si non, pourquoi ?

2.7. Les instances dirigeantes sont renouvelées régulièrement : oui, non

2.7.1. Si non, pourquoi ?

2.8. Les rôles des organes de l'association et des individus sont bien définis et

Clairs pour tous : oui, non

2.9. L'association maîtrise la : réglementation du travail , réglementation fiscale
Réglementation comptable , réglementation régissant les conditions d'exercice
d'activités particulières (si l'association est concernée) , réglementation régissant le
Monde associatifs . (Mettre une croix sur les carrés pour dire oui et ne rien faire pour
pour dire non).

2.10. L'association maîtrise : le montage de projets, la réalisation et le suivi-évaluation des
projets, la gestion des projets réalisés

2.11. L'association a une bonne maîtrise technique de son domaine : oui, non

2.13. Les bénévoles sont surtout :

-Salariés

-Etudiants

-Chômeurs

2.14. Le partage des tâches au sein de l'association est correct : oui, non

2.15. Si non, quel serait la difficulté ?

2.16. Les bénévoles bénéficient d'encouragements : oui, non

2.17. Si oui, lesquels (en bref) ?

.....
.....
.....

2.18. Avez-vous des difficultés de gestion des bénévoles ? oui, non

2.19. Ya t-il de conflits au sein de l'association ?

-Oui

-Non

2.20. L'association a prévu un dispositif de gestion des conflits : oui, non

2.21. La communication au sein de l'association se fait à travers (citer) :

.....
.....

.....
2.22. Quelles difficultés de communication au sein de l'association (en bref) ?

-

2.23. Le personnel de l'association participe t-il à des formations ? : oui, non

2.25. Dans quels domaines ?
.....

3. L'association et son environnement :

3.1. L'association est-elle bien informée des opportunités d'aide publique ? oui, non

3.2 Si oui, quelle est la nature de l'information ?

- Les financements
- L'emploi
- L'usage d'infrastructure
- Matériel publics

3.3. Quels sont les ressources et les financeurs habituels de l'association ?

- Cotisations des adhérents
- Subventions communales
- Subvention de la wilaya
- Subventions de la DJS
- Dons

3.4. Les aides ou les subventions que vous recevez des collectivités locales ou de l'Etat sont-elles attribuées dans le cadre :

- De votre fonctionnement général
- Pour une action précise

3.5. L'association peut-elle mener des initiatives qui impliquent plusieurs acteurs ? : oui, non

3.6. Qui sont vos partenaires parmi ces acteurs ?

- Population hors bénéficiaires
- Autres ONG
- Collectivités locales
- Institutions publiques

3.7. Types d'apports des partenaires :

- Financier
- Logistique
- Technique
- Administratif

3.8. Vos partenariats sont formalisés (engagements écrits, conventions, ...) : oui, non

3.9. Êtes-vous satisfaits de vos relations de partenariat : oui, non

3.10 De ce qui précède, pour quels aspects souhaitez-vous un appui externe et sous quelles formes ?

- Formation
- coaching
- Information
- Conseil/Orientation

Si vous deviez retenir 05 priorités parmi les besoins et attentes de votre association, quel classement feriez-vous ?

- 01**.....
- 02**.....
- 03**.....
- 04**.....
- 05**.....

Merci

Guide d'entretien :

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin d'étude portant sur le l'entrepreneuriat social en vue de l'obtention de notre diplôme de master II en entrepreneuriat, nous vous prions d'apporter votre collaboration en répondant à nos questions avec franchise et liberté.

Nous Vous remerciant à l'avance nous vous assurant la confidentialité et l'anonymat de vos réponses

Identification de l'interviewé :

Nom : prénom :

Age :

Fonction :

Questions :

- Quelles sont les différentes étapes de création d'une association ?
- Quelles sont les principales lois qui ont été promulgué ?
- Quelles sont les principaux changements entre les lois ?
- Combien d'association ont été créé au niveau de la wilaya de Bejaia ?
- Quelles sont les différents caractères des associations créés ?
- Le mode de gouvernance d'une association ?
- Le mode de financement ?
- Quelle sont les différents domaines d'intervention des associations ?
- Quelles sont les principaux partenaires des associations ?
- Quelles est la place du mouvement associatif à Bejaia ?
- selon vous «Quel est l'avenir pour le mouvement associatif» ?

Merci pour votre collaboration et votre patience.

قائمة الجمعيات المطابقة وغير المطابقة إلى غاية 2017/12/31 على مستوى الولاية و البلديات حسب الجدول التالي :

العدد الإجمالي للجمعيات الغير مطابقة في ظل القانون 06/12	العدد الإجمالي للجمعيات المطابقة في ظل القانون 06/12	عدد الجمعيات المطابقة في ظل القانون رقم 06/12		عدد الجمعيات المطابقة في ظل القانون رقم 31/90	الصف
		البلدية	الولاية		
86	58	41	17	130	المهنية
00	00	00	00	670	الدينية
546	459	425	34	782	الرياضية و التربية البدنية
259	517	491	26	513	الفن و الثقافة
591	481	479	2	819	أولياء التلاميذ
68	29	29	00	74	العلوم والتقنيات
1424	699	698	01	1753	الأحياء، القرى و المناطق الريفية
08	113	99	14	66	البيئة و الوسط المعيشي
09	28	28	00	22	المعوقون الغير مؤهلون
04	06	06	00	07	المستهلكون
50	43	33	10	74	الشباب و الطفولة
16	21	10	11	30	السياحة و التسلية
00	05	05	00	00	المتقاعدون و المسنون
04	11	07	04	11	النساء
29	141	121	20	118	التضامن الإسعاف و الأعمال الخيرية
00	60	59	01	14	الأعمال التطوعية
17	22	12	10	31	الصحة و الطب
02	01	01	00	02	قدماء التلاميذ و الطلبة
3113	2694	2544	150	5116	المجموع

ملاحظة : الجمعيات ذات الطابع الديني ليست معنية بالمطابقة القانونية 06/12

Résumé

Dans un contexte économique comme le nôtre, face à la crise, face à la montée du chômage, nous voyons que le phénomène de l'entrepreneuriat social se développe encore rapidement. C'est pour cela que nous nous intéressons à ce processus qui est finalement présent partout dans notre système. Ainsi Nous avons identifié un phénomène vital de l'entrepreneuriat social qui est le mouvement associatif.

L'émergence de mouvements associatifs impliqués dans divers domaines tels que la culture, la société et le sport. Ce phénomène n'a pas été suffisamment investi et demeure encore inconnu sur un bon nombre d'aspects. L'objectif de la présente recherche est d'explorer l'impact du mouvement associatif et ces valeurs créatrices dans la wilaya de Bejaïa. Trente (30) associations ont fait l'objet d'une enquête menée au moyen de questionnaires et d'interviews, Les résultats de l'enquête révèlent des différences notoires qui laissent entendre qu'elles sont en grande partie, à l'origine des succès connu par les associations.

Abstract

In an economic context such as ours, faced with crisis, rising unemployment which, we notice that the phenomenon of social entrepreneurship is still developing rapidly, that is why we are interested in this process, which is ultimately present everywhere in our system. Thus we have identified a vital phenomenon of social entrepreneurship which is the associative movement.

The emergence of associative movements involved in various fields such as culture, society and sport. This phenomenon has not been sufficiently invested and it remains unknown in a number of areas. The objective of the current research is to explore the impact of the associative movement and these creative values in the wilaya of Bejaia, thirty (30) associations were the subject of a survey carried out by means of questionnaires and interviews ;The results have revealed notable differences which suggest that they are largely responsible for the successes experienced by the associations.